

A L'ISSUE D'UNE RÉUNION ENTRE LE DG DE L'ENRS ET LE SNJ

**344 JOURNALISTES
DE LA RADIO RÉGULARISÉS**

Lire en page 4



ACHAT DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DANS LE CADRE DE L'ANGEM

**L'apport personnel
supprimé**

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1238 Jeudi 7 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (QUARTS DE FINALE)

**JSK-CRB
tête
d'affiche**

Lire page 12-13



Ould Kablia appelle les populations locales à se mobiliser

NOS FRONTIÈRES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

*L'Algérie a toutes les raisons de craindre
le pire dans une situation où tout n'est
que confusion, et de prévenir
les infiltrations.*

Lire pages 3

**Les immigrés clandestins
se comptent par milliers
à Tam**

Lire pages 3



ILS S'ÉLÈVENT CONTRE LES DÉCLARATIONS DE LA TUTELLE

**LES SOUSCRIPTEURS
AADL 2001 NE LÂCHENT
PAS PRISE**

Lire page 5

PHS/D. R.

Repères

59

femmes ont disparu en 2010 à Ciudad Juarez, un chiffre qui ne cesse d'augmenter ces dernières années dans cette métropole du nord du Mexique, considérée comme la plus meurtrière du pays.

378.000

plants d'arbres forestiers et 39.000 plants d'ornement ont été distribués par la nouvelle pépinière de Khenchela lors de la campagne de reboisement effectuée en mars dernier.

06

Palestiniens ont été arrêtés hier par les forces d'occupation israéliennes lors d'une incursion dans plusieurs régions de Cisjordanie.

Réunion aujourd'hui du Conseil national du RND

Le Conseil national du Rassemblement national démocratique (RND) tiendra aujourd'hui et pour une durée de deux jours sa 4^e session à Alger sous l'égide du secrétaire général du parti, M. Ahmed Ouyahia.

Le Conseil national du RND examinera l'ensemble des questions nationales de l'heure d'ordre politique, social et économique qui sont sujettes à "polémique sur la scène nationale", a indiqué à l'APS le porte-parole du parti M. Miloud Chorfi.

Le conseil, a-t-il ajouté, procèdera à l'évaluation des activités du parti durant les derniers mois et à l'élaboration de son programme de travail pour le prochain semestre car la session se tiendra avant "les prochaines échéances". Cette session sera l'occasion d'aborder et d'examiner les préoccupations des citoyens dans le but de leur "trouver des solutions". M. Ouyahia animera une conférence de presse demain juste après la séance de clôture de la session. Cette 4^e session avait été programmée, rappelons-le, en janvier dernier mais les obligations du secrétaire général du parti inhérentes à son poste de Premier ministre ont empêché sa tenue, a précisé M. Chorfi.



A 92 ans, elle participe à un marathon

Désormais le mal est fait : tout le monde l'appelle Gladys Burrell ! Gladys Burrell, qui vit à Hawaii une partie du temps, a participé pour son plaisir au marathon d'Honolulu. Quand elle s'est inscrite, elle n'a pas pensé une seconde à l'ampleur que pourrait prendre son exploit.

En franchissant la ligne d'arrivée après un parcours de 9 heures et 53 minutes, elle est devenue la personne la plus âgée à terminer un marathon.

Sa performance a été officialisée par le Guinness des records. Pourtant, il faut savoir que Gladys n'en est pas à son premier marathon, puisqu'elle a déjà participé à cette course plusieurs fois. Mais c'est à l'âge de 86 ans qu'elle a commencé. Aujourd'hui, elle court en moyenne 70 kilomètres par semaine.

Avant cela, elle avait piloté des avions multi-moteurs, pratiqué l'escalade en montagne, la randonnée dans le désert et l'équitation.

Air Algérie réussit l'audit sur le CO2



La compagnie nationale "Air Algérie" a réussi avec succès un audit de vérification de ses rapports annuels de 2010 relatifs à ses émissions de gaz carbonique (CO2) et à ses chargements tonnes-kilométriques, qui serviront de base à l'allocation par l'Union européenne (UE) des quotas d'émissions non soumis à taxation pour la période allant de 2012 à 2020, a annoncé mardi soir la compagnie. Cet audit, qui "s'est conclu par un avis d'assurance sans réserve", a été réalisé par "Lloyd's Register Qualité Assurance", un organisme de renommée internationale, a affirmé "Air Algérie" dans un communiqué.

Elle a précisé qu'elle est devenue ainsi "la première entreprise nationale, tous secteurs confondus, à être soumise à ce type de réglementation visant la restriction des émissions de gaz à effet de serre dans un cadre territorial".

Air Algérie, qui assure avoir respecté l'échéance fixé par l'UE pour la transmission de ces rapports avant le 31 mars 2011, souligne qu'elle "continue à l'instar de nombreuses compagnies aériennes et association de transporteurs aériens, de contester la prise de décision unilatérale de l'UE, de mettre en place un dispositif de taxation des émissions de CO2 dans l'industrie du transport aérien", ajoute la compagnie.

Les imams à la rescousse

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah, a mis en exergue, mardi à Mascara, le rôle et la responsabilité de l'imam dans l'assistance du citoyen lui permettant d'améliorer sa condition sociale par le biais du fonds de la zakat. «La mission de l'imam ne se limite pas à la prédication et à l'orientation (irchad), son devoir est d'assister également les citoyens, notamment les jeunes, dans l'amélioration de leur condition sociale en leur fournissant l'aide financière nécessaire par le biais du fonds de la zakat pour qu'ils puissent concrétiser leurs projets d'investissement», a indiqué le ministre au cours d'une rencontre avec les imams, marquée par la remise de crédits d'une valeur globale de 1,9 million de dinars au profit de 12 jeunes dans le cadre du fonds Zakat. Situait la place de la mosquée dans l'orientation et l'assistance, M. Ghlamallah a affirmé que les imams, à travers le pays, "ont fait preuve d'une grande responsabilité à l'égard de la nation en prodiguant conseils et en combattant les idées perverses".



Dixit



Abdelkader Messahel

«J'ai rappelé notre position. J'ai dit que nous sommes pour un cessez-le-feu immédiat, tel que souhaité par l'Union africaine dans sa feuille de route (...) J'ai tenu à rappeler aussi que nous sommes pour un dialogue inclusif interlibyen, et pour laisser le choix au peuple libyen afin qu'il puisse exprimer librement son point de vue (...) J'ai donné au ministre britannique les raisons de l'absence de l'Algérie à Londres et elles ont été bien comprises.»

Une voiture en or

Un propriétaire chinois s'est fait fabriquer un véhicule dont la carrosserie a été réalisée en or massif.

Rien n'est trop bling-bling pour les nouveaux riches de l'Empire du Milieu. Impatients de rattraper leur retard sur les habitudes de consommation un peu excessives, ceux-ci font quelques fois dans la surenchère un peu extravagante. Une nouvelle preuve de cela avec la voiture en or que s'est fait faire cet habitant de Nankin, en Chine.

A partir d'une Infiniti G37 Cabrio, son rêve est devenu réalité. Plutôt esthétique dans sa " finition grand public", ce cabriolet n'est pas vraiment à son avantage avec sa carrosserie en or. Un goût plutôt discutable qui n'a d'ailleurs pas été celui des autorités chinoises, qui ont prétexté l'absence d'immatriculation du véhicule pour le saisir alors qu'il était garé en face d'une... bijouterie, nous relate la presse française.

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE 16,8 MILLIARDS DA

74 projets supplémentaires pour Tamanrasset

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé une enveloppe supplémentaire de l'ordre de 16,851 milliards de dinars au profit de la wilaya de Tamanrasset pour le compte du Programme quinquennal de développement 2010-2014.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il s'agit d'amorcer dans les années à venir 74 projets de développement dans des secteurs clés à l'instar de l'Énergie, les Ressources en eau, la Santé, l'Éducation, la Jeunesse et les sports et l'Enseignement supérieur, selon Dahou Ould Kablia, animant une conférence de presse au terme de la visite du président de la République dans cette wilaya. Parmi ces projets structurants, figure la construction de 4 nouveaux villages sur l'axe In Salah-Tamanrasset, à proximité de chaque station de pompage du grand transfert d'eau qui s'étend sur 750 km. Ces villages seront dotés de toutes les commodités nécessaires. Il s'agit également de réaménager 4 autres villages de façon à encourager la stabilisation des populations et inciter les habitants à opter pour des activités économiques. En outre, le ministre de l'Intérieur a fait part d'autres projets pour le développement des localités frontalières. Concrètement, Ould Kablia a cité entre autres la réalisation de 9 antennes administratives, de 7 piscines, de barrages souterrains d'eau et d'autres projets dans les secteurs de l'agriculture, la santé et l'énergie notamment.

Dans ce sens, 200 familles vont bénéficier de troupeaux de chèvres ainsi que des aides aux femmes au foyer pour encourager l'artisanat. Dans cette optique, le ministre a avoué que le chef de l'Etat l'a chargé de formuler des propositions similaires pour le développement des wilayas d'Illizi et d'Adrar car, les pouvoirs publics accordent « une priorité certaine pour le Sud », dit-il. Le ministre de l'Intérieur était d'ailleurs attendu hier dans les localités de l'extrême sud du pays, en l'occurrence In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar.

Gardes communaux, un dossier clos

Pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le dossier de la Garde communale est clos. « Des mesures ont été prises en accord avec les représentants des gardes communaux. Ces mesures ont été transmises aux concernés dans le détail. Ce problème est, donc, définitivement réglé », a



Abdelaziz Bouteflika.

asséné Dahou Ould Kablia, affirmant que le ministère a satisfait la majorité de leurs revendications. « Il n'y avait plus de 100 personnes protestataires », a-t-il ajouté, faisant allusion aux gardes communaux qui sont toujours en rassemblement à la place des Martyrs dans la capitale. Le ministre a indiqué que « des personnes tentent de s'ériger en tuteurs de ce corps », alors que la majorité est satisfaite dans ses revendications. « La question est définitivement tranchée », a tonné le ministre, mettant en garde les gardes communaux protestataires quant à la complication de leur situation. « Les gardes communaux qui refusent les solutions proposées et acceptées risquent de rater leur intégration au sein de la police, la Gendarmerie et l'Armée », a-t-il prévenu, partant du principe que ces corps constitués sont disciplinés d'admettant en aucun cas d'intégrer en leur sein des éléments à l'esprit revendicatif.

Les émigrés clandestins se comptent par milliers à Tam

La wilaya de Tamanrasset est une bombe à retardement avec des flux sans cesse grandissants de migrants clandestins venant notamment d'Afrique et d'autres pays asiatiques également. « Les migrants clandestins se comptent par milliers dans la wilaya de Tamanrasset », de l'aveu même du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Autrefois constitués exclusivement d'Africains subsahariens notamment, ces migrants qui affluent sur Tam proviennent

CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

L'Algérie concernée

L'étendue du territoire national et le contexte régional sont des facteurs qui exposent l'Algérie aux méfaits du crime organisé transnational et l'interpellent dans la lutte contre ce genre de crimes, a indiqué hier à Alger un responsable au ministère de la Justice.

Mokhtar Lakhdari, directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice, a expliqué que les crimes dominants en Algérie sont ceux de type « classique », mais l'étendue du territoire et des frontières et le contexte régional, a-t-il observé, sont des « facteurs favorables » à l'expansion du crime organisé transnational. Dans une déclaration à la presse en marge d'un atelier de formation sur le thème « Crime organisé et corruption publique », M. Lakhdari a souligné « l'ef-

fort continu » déployé par l'Algérie pour développer les capacités de la justice et des services de police judiciaire à lutter contre le crime organisé transnational qu'il a qualifié de phénomène « très complexe ».

La difficulté que présente cette forme de criminalité, selon le directeur des affaires pénales, est qu'elle « a souvent une apparence légale », donnant l'exemple des criminels qui investissent l'argent généré par leurs actions criminelles dans des activités légales. « Cela rend très difficile de faire la part des choses », a-t-il noté.

Il a relevé que le crime organisé en Algérie est en premier lieu lié à des activités de contrebande, de trafic de drogue, de vol de voitures et d'immigration clandestine. APS

Sécurité des frontières, un impératif

La sécurité des frontières représente un défi majeur pour les autorités algériennes. L'étendue des espaces désertiques au Sud et Sud-Est notamment favorise en effet l'insécurité, une situation dopée par la confusion qui règne en Libye. Depuis le début des hostilités en Libye, « la bande frontalière allant de Debdab à l'extrême sud vers le Niger est désertée par les forces armées libyennes », a reconnu le ministre de l'Intérieur lors d'une conférence de presse organisée à Tamanrasset. En effet, cette situation a laissé libre cours au trafic de bandits, contrebandiers et terroristes le long de cette liaison désertique.

D'ailleurs, « un terroriste qui tentait une incursion en Algérie a été abattu récemment dans ces localités », a affirmé le ministre. Pour cela, des rencontres informelles entre les notables de la société civile des populations de ces régions frontalières du Sahara algérien et le ministre de l'Intérieur ont eu lieu et se poursuivent toujours, afin de sensibiliser les citoyens et les impliquer dans la sauvegarde de l'intégrité du territoire national afin de le protéger d'éventuelles incursions terroristes, la situation étant favorable. « Nous devons nous mobiliser face aux tentatives de porter atteinte aux intérêts de l'Algérie », a rappelé Dahou Ould Kablia, partant du principe que les populations locales sont les premières à se mobiliser à cet effet, étant au fait de la situation et ayant des relations avec les populations frontalières des pays limitrophes.

Rappelant le principe de non ingérence qui fonde la politique extérieure de l'Algérie, il a indiqué que « l'Algérie doit toutefois améliorer la sécurité à ses frontières, surtout dans le cas de la crise en Libye, qui peut être exploitée par les ennemis de l'Algérie ».

M. C.

Sous la Plume

Sous haute surveillance

PAR SORAYA HAKIM

La crise libyenne inquiète au plus haut point l'Algérie. C'est pourquoi au tout début du soulèvement populaire qui a pris une ampleur dramatique l'Algérie a pris les devants. Pour cela d'importants moyens militaires sont déployés le long de la frontière libyenne pour tenter de déjouer toute velléité terroriste. La Libye qui est en proie à une crise sans précédent et qui est entré en guerre avec les insurgés rebelles et les forces de la coalition est maintenant un moulin ouvert à tous les vents et où les dépôts d'armes sont accessibles à tous. Et c'est précisément ce que recherche l'AQMI qui n'aurait plus besoin de se creuser les méninges pour acheter et faire passer des armes pour sa sale besogne. Pour elle la Libye est

« L'Algérie a toutes les raisons de craindre le pire dans une situation où tout n'est que confusion et de craindre les infiltrations du groupe de Droudkel. »

de passer entre les mailles des filets des forces de sécurité algériennes. L'Algérie a toutes les raisons de craindre le pire dans une situation où tout n'est que confusion et de craindre les infiltrations du groupe de Droudkel. Il n'est plus question que notre pays revive les affres de la décennie noire avec son lot d'assassinats, d'attentats kamikaze et autres atrocités.

La guerre est à nos portes et la vigilance est de mise, c'est pourquoi le ministre de l'Intérieur a lancé un

appel aux populations des régions frontalières pour s'impliquer dans la sauvegarde de l'intégrité du territoire et l'implication des Touaregs qui ont une parfaite connaissance du terrain est plus que nécessaire pour faire barrage aux incursions terroristes.

Les autorités algériennes font de la sécurité des frontières leur gageure.

La paix et la sérénité retrouvées grâce aux mesures de la rahma, de la concorde et de la réconciliation nationale initiées par le président de la République ne doivent à aucun prix être sacrifiées sur l'autel de l'instabilité de la région.

S. H.

A L'ISSUE D'UNE RÉUNION ENTRE LE DG DE L'ENRS ET LE SNJ

344 journalistes de la Radio régularisés

Bonne nouvelle pour les cachetiers de la Radio nationale. Le directeur général de la Radio nationale, Tewfik Khelladi vient en effet de consentir la régularisation de 344 journalistes cachetiers répartis à travers les 54 chaînes de radios nationales et régionales, à l'issue d'une réunion de travail tenue avec le Syndicat national des journalistes (SNJ).

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ce dernier, dans un communiqué, précise que ces cas pendants sont définitivement tranchés après plusieurs années de galère, passant du statut de Contrat à durée déterminée (CDD) à celui de Contrat à durée indéterminée (CDI). Le syndicat des journalistes note avec satisfaction la



Tewfik Khelladi, directeur général de la Radio nationale.

promesse tenue du DG de la Radio nationale, qui s'est engagé en mars 2010 à régulariser tous les cachetiers de ce média national.

Chose promise, chose faite, mettant de la sorte un terme à « une situation de précarité intenable et injuste », relève le SNJ dans son communiqué. Aussi Tewfik

Khelladi s'est-il engagé à finaliser le dossier relatif à la gestion de plans de carrières des travailleurs de la radio, en promettant de finaliser la nomenclature des postes de travail avant le mois de juillet prochain. Par ailleurs, la question inhérente aux confrères des Chaînes I et II, démis de leur postes de responsabilité à la

suite d'un sit-in organisé par les journalistes dimanche dernier, est restée en suspens.

Néanmoins, le DG de la Radio nationale a réitéré sa disponibilité à discuter autour des revendications précises avec des représentants des journalistes et travailleurs dans un cadre légal, a ajouté le communiqué du SNJ. Ce dernier qui prend acte de la disponibilité de M. Khelladi, avoue tout de même que la question abordée est moins consensuelle entre les deux parties.

Toutefois, le Syndicat des journalistes a noté « la sérénité et la franchise » qui ont présidé à sa réunion avec le DG de la Radio nationale, qui reste toujours disponible au dialogue sur tous les problèmes soulevés par la corporation. La régularisation des cachetiers des différentes radios nationales et régionales du pays représente une initiative historique. Elle l'est encore plus en ce sens qu'elle va contribuer à la professionnalisation de la profession, en offrant aux journalistes un meilleur cadre de travail, en attendant d'autres acquis.

Rappelons dans ce sens qu'une trentaine de journalistes et travailleurs de la Radio nationale avaient observé deux rassemblements dans l'enceinte de l'entreprise en ce début de semaine. **L. B.**

POUR UNE AUGMENTATION SALARIALE

Second sit-in de protestation de travailleurs de l'APS

Une centaine d'employés de l'Agence nationale de presse APS ont observé, hier dans l'enceinte de l'entreprise, leur second sit-in en trois semaines pour réclamer notamment l'application des augmentations de salaires décidées par la dernière tripartite. L'APS emploie au total 440 personnes dont 260 journalistes, en son siège central à Alger ainsi que dans ses 48 bureaux régionaux.

Les travailleurs des services administratifs et techniques ainsi qu'un certain nombre de journalistes, présents au rassemblement, dénoncent "la non-application des augmentations de salaires décidées par la Tripartite" et dont auraient bénéficié, selon les protestataires, "toutes les entreprises publiques de presse, à l'exception de l'APS". Les contestataires, qui disent attendre des "mesures concrètes, pas des promesses", pressent ainsi les responsables "d'annoncer le relèvement des salaires revendiqué" et demandent "une révision de la nomenclature des postes de travail et la restauration de certaines primes, en particulier la prime de rendement individuel, supprimée il y a plus de deux ans".

Ils revendiquent également l'installation d'une commission de discipline qui soit "élue" par les travailleurs.

De son côté, la section syndicale considère que les revendications exprimées par ces travailleurs, dans une plateforme, "ne sont pas nouvelles" et ont déjà fait l'objet d'un accord avec le directeur général de l'agence lors d'une réunion avec le syndicat, il y a un mois.

La section syndicale déclare aussi avoir informé les travailleurs de l'agence des résultats de cette réunion et estime que ses conclusions "couvrent les préoccupations de toutes les catégories professionnelles de l'APS".

Par ailleurs, le syndicat avait annoncé, au début de cette semaine, la tenue d'une assemblée générale, le 17 avril, durant laquelle le directeur général prévoit d'annoncer, au profit des travailleurs, certaines mesures déjà discutées avec leurs représentants.

Le premier rassemblement de travailleurs de l'APS s'était tenu le 13 mars dernier pour les mêmes motifs. **APS**

GROGNE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Un énième rassemblement devant la Présidence

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les médecins résidents ne semblent pas du tout découragés par l'attitude de leurs tutelles face à leurs revendications. En effet un sit-in a été encore organisé, hier, devant le siège de la présidence d'El Mouradia à Alger. Des milliers de médecins résidents, venus de tout le territoire national, étaient là pour exprimer leur ras-le-bol mais aussi pour dénoncer la légèreté avec laquelle la tutelle traite leur dossier. « Nous sommes tous mobilisés pour arracher nos droits. Nous faisons cette fois-ci appel au premier magistrat du pays pour nous apporter des solutions définitives », nous dira le docteur Merwane, l'un des délégués des médecins résidents, membre du Collectif autonome des médecins résidents algériens, contacté hier par le Midi Libre.

Il faut noter que le Collectif a organisé, hier, une conférence de presse au siège du

Conseil de l'ordre pour annoncer « le maintien de la grève mais aussi la détermination à continuer jusqu'à satisfaction de toutes leurs revendications sans la moindre concession », diront les organisateurs de la conférence de presse.

Il faut signaler que les délégués des médecins résidents ont attendu hier très longtemps devant le palais d'El Mouradia exprimant leur détermination de « camper » sur place jusqu'à ce que leur délégation soit reçue par des responsables auxquels ils pourront remettre leur écrit adressé au chef de l'Etat en personne avec accusé de réception. « Nous resterons devant la Présidence le temps qu'il faudra, jusqu'à ce que notre courrier soit transmis au président en personne et qu'il nous en accuse réception », nous a affirmé Dr Merwane.

Il est à rappeler que les médecins résidents sont en grève illimitée depuis près de deux semaines maintenant et maintiennent toujours leurs revendications notamment

l'abrogation du service civil, comme première et principale revendication, un statut particulier pour les médecins résidents, l'amélioration des conditions socioprofessionnelles et la révision de l'aspect pédagogique.

A rappeler aussi que les résidents ont boycotté, avant-hier, les travaux des commissions mixtes (médecins résidents-ministère de la santé-ministère de l'Enseignement supérieur) installées par la tutelle dans le but de trouver des solutions communes.

Rejetant la décision du ministre, lequel avait affirmé ne pas revoir la question du service civil qui reste, selon lui, une obligation, les membres du Collectif autonome, présents à la première journée de travaux, ont décidé après concertation « de ne plus prendre part à des travaux qui ne prennent pas en considération la principale revendication des médecins grévistes », nous affirme notre interlocuteur. **C. K.**

GRÈVE DE LA FONCTION PUBLIQUE

84 % de suivi selon le Snapap

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La journée de grève nationale à laquelle a appelé le Syndicat national autonome de l'administration publique (SNAPAP) a bien eu lieu. Les employés de la Fonction publique ont répondu favorablement à l'appel de leur représentant syndical. Selon un communiqué de ce dernier, ce mouvement est qualifié de « réussi », avec notamment un taux de participation ayant atteint les 84 % au niveau national. Cette grève, souligne-t-on, a touché plusieurs corps de la Fonction publique. Des pressions ont été exercées sur le personnel gréviste par leur hiérarchie, notamment dans les wilayas de Djelfa, Tébessa, Mascara et aussi dans le

secteur de la formation professionnelle à Tizi-ouzou, a-t-on indiqué de même source. Cette grève, ajoute-t-on, est synonyme d'avertissement aux autorités publiques pour les pousser à prendre les mesures nécessaires à la prise en charge des différentes préoccupations socioprofessionnelles des employés de la fonction publique.

Dans son communiqué, le syndicat autonome appelle le gouvernement à ouvrir l'espace au débat et à la concertation avec le Snapap, en sa qualité, souligne-t-on, de plus représentatif dans le secteur de la Fonction publique. Il réclame également d'intégrer l'ensemble des organismes et caisses nationales, à l'instar de la celle dédiée à l'habitat mais aussi au conseil

d'administration de la caisse nationale des assurances sociales étant donné, ajoute-t-on, que les fonctionnaires contribuent au sein de cette caisse sans aucun représentant.

Le Syndicat national autonome de l'administration publique réclame du gouvernement, entre autres, l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles, l'harmonisation des indemnités et l'intégration des vacataires. Une plate-forme en 11 points a été déposée auprès des autorités de tutelle, rappelle-t-on. Le Snapap réaffirme la détermination des fonctionnaires à poursuivre le mouvement en cas d'absence de réponse avec une série de grèves.

M. B.

ILS S'ÉLÈVENT CONTRE LES DÉCLARATIONS DE LA TUTELLE

Les souscripteurs de l'AADL 2001 ne lâchent pas prise

Les autorités concernées ne lui ont pas demandé ni la mer à boire ni la lune à voir, c'est le message lancé par les souscripteurs de l'AADL 2001, lors d'une conférence de presse animée hier à Alger.

PAR AHMED BOUARABA

Réagissant aux dernières déclarations du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme et à celles du directeur général de l'AADL, concernant la situation des souscripteurs AADL 2001, le président de l'association de solidarité et bienfaisance « AADL 2001 », Akil Ayachi a, tout en qualifiant ces réactions de « *déshonorantes pour les souscripteurs de l'AADL 2001* », lancé un appel au premier magistrat du pays de « *suivre le dossier* ». S'agissant des 14 hectares de Draria, cédés par un bienfaiteur M. Ayachi a, encore une fois, indiqué que le problème de l'espace foncier est levé. Mais, a-t-il fait remarquer, le département de Noureddine Moussa a exigé de l'association l'obtention d'un agrément pour procéder aux autres mesures nécessaires pour ce faire.

Sur ce dernier point, il convient de noter que ladite association a été créée depuis plus d'une année mais son agrément, devant être délivré par la wilaya d'Alger, n'a pas encore vu le jour. Le président a, en outre, souligné que « *le site de Draria est destiné à l'association AADL 2001 (...) ses adhérents seront prioritaires* ». Concernant la liste des bénéficiaires de logements, qui n'a pas encore été affichée par ladite agence, M. Ayachi a mis en exergue que « *la liste ne sera jamais affichée* ». « *De quelle façon 4.000 bénéfi-*



ciaires seront sélectionnés ? » des 10.000 personnes dont les dossiers d'attribution de logement n'ont pas encore abouti, s'est-il interrogé.

Qualifiant le tirage au sort, proposé par le DG de l'AADL, de travail qui se fait « *à l'aveuglette* » et qui pourra provoquer « *une catastrophe* », M. Ayachi a, au nom des souscripteurs AADL 2001, exigé qu'une enquête soit déclenchée pour faire la lumière sur les modalités d'attribution des logements AADL 2001. Pour ce qui est de l'annonce des 4.000 logements supplémentaires, outre ceux prévus à Rouiba et Réghaia, M. Ayachi s'est posé la question de savoir « *comment est-ce que les pouvoirs publics nous ont trouvé un espace en peu de temps, alors que depuis 10 ans ils nous disent que l'assiette foncière n'existait pas ?* ». A cet effet, les

souscripteurs de l'AADL 2001, épaulés par le donateur du site de Draria ont convenus que « *ceux qui nous coupent la route doivent prendre leur responsabilité* ». Ces souscripteurs ont décidé de ne pas baisser les bras jusqu'à ce que leurs doléances soient satisfaites. Pour rappel, plusieurs sit-in ont été observés devant les locaux des deux administrations concernées.

Notons enfin qu'outre les appels lancés au président de la République, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme et le DG de l'AADL quant au suivi du dossier, M. Ayachi a lancé un autre appel au wali d'Alger pour la délivrance de leur agrément en urgence. Il a également lancé un message aux souscripteurs AADL 2001 à « *être présents et surtout rester vigilants* ».

A. B.

ELLES SONT MAJORITAIREMENT CONCENTRÉES DANS LE NORD DU PAYS

5.500 agences immobilières recensées en Algérie

PAR MASSINISSA BELAKEHAL

Le nombre d'agences immobilières inscrites au registre de commerce a atteint 5.488 agences, dont la majorité est concentrée dans le nord du pays notamment à Alger, a indiqué le Centre national du registre de commerce (CNRC).

Quelque 80% de ces agences immobilières, soit 4.487 unités, sont concentrées dans 10 wilayas du pays, selon la même source, qui précise que 42% de ces agences se trouvent à Alger (3.300 unités). Les autres wilayas où sont concentrées ces agences sont Béjaïa avec 342 agences (6%), Tizi-Ouzou (312 agences- 5,6%), Constantine (299 - 5,5%), Oran (265 - 5%), Sétif (243 - 5%), Annaba (197 - 3,5%), Boumerdès (190 - 3,4%), Blida (176 - 3,2%) et Tipaza (145 - 2,6%). Dans certaines wilayas, notamment dans le Grand Sud. Ces agences sont quasi inexistantes, à l'instar de Tindouf où il y a une seule agence, Illizi et Adrar avec 3 agences chacune, Tamanrasset (8), et Béchar (9). Les wilayas des Hauts-Plateaux sont également moins dotées de ces agences comme Tissemsilt qui ne compte que 5 agences, Djelfa (7), et El-Bayadh et Khenchela 8 agences chacune.

La plupart des agences immobilières (4.997) sont gérées par des personnes physiques alors que seulement 491 agences appartiennent à des personnes morales, a ajouté la même source.

Conformément à un décret exécutif, entré en vigueur en 2010, l'exercice de la profes-

sion d'agent immobilier est soumis à l'obtention préalable d'un agrément (auprès du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme) et à l'inscription au registre du commerce.

Cette profession est ouverte exclusivement aux personnes physiques de nationalité algérienne résidant en Algérie et aux personnes morales de droit algérien dont la totalité du capital est détenue par une ou des personnes physiques de nationalité algérienne,

résidant en Algérie, selon la réglementation. L'agence immobilière a pour missions d'entreprendre auprès de clients toutes démarches en vue de la vente, de la location ou de l'échange de biens immobiliers, de promouvoir, pour le compte de clients, les biens immobiliers, et d'effectuer au nom et pour le compte de ses clients les opérations nécessaires à la conclusion des contrats, stipule le décret.

M. B.

SOCOTHYD

Des ex-travailleurs en grève de la faim

Les 25 ex-travailleurs de Socothyd, une entreprise spécialisée dans la fabrication du coton hydrophile, aux Issers, à l'est de Boumerdès, n'en démordent pas. Trois d'entre eux en entamés, hier, une grève de la faim illimitée devant le siège de la SGP Gephac, à Hussein Dey, à Alger. Quant au reste des travailleurs, soit 22, ils observent un rassemblement de soutien aux grévistes de la faim devant ladite SGP qui relève du ministère de l'Industrie et des Investissements. Les grévistes réclament leur réintégration dans leurs postes d'emploi. Ils ont été licenciés par les responsables de l'entreprise suite à une grève illimitée de 56 jours qui a paralysé totalement l'activité au sein de l'usine Socothyd aux Issers en 2006. Contacté par téléphone, un des travailleurs nous a déclaré que « *l'administration de la SGP Gephac a refusé de nous recevoir sous prétexte de l'indisponibilité du directeur* ». Notre interlocuteur a ajouté que «

la semaine écoulée, des responsables de ladite SGP nous ont promis de transmettre nos revendications aux responsables concernés, mais aujourd'hui, ils refusent carrément de nous recevoir ».

A l'heure où nous mettons sous presse, l'état de santé des trois grévistes de faim était satisfaisant, mais le pire est à craindre dans les prochains jours.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que les 25 travailleurs poursuivent depuis plus de deux mois leur rassemblement devant le siège de l'entreprise aux Issers pour réclamer leur réintégration. Au lendemain de la tentative d'immolation de trois travailleurs, le conseil d'administration avait accepté de réintégrer 14 d'entre eux et ce, en application d'une décision de justice datant de 2008. quant aux autres travailleurs, selon le directeur de Socothyd, M. Achaïbou, leur cas sera tranché par la Cour suprême.

T. O.

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE
EN FRANCE

Benatallah plaide pour le renforcement du mouvement associatif

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Halim Benatallah, a invité les responsables du mouvement associatif à renforcer leur cohésion et leur unité dans le cadre d'une démarche "consensuelle".

M. Benatallah a réitéré, lors d'une rencontre à Marseille avec des représentants d'associations culturelles de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), le soutien de l'Etat au mouvement associatif et plaidé pour plus de cohésion entre les associations "pour investir le terrain à travers des actions visant la cohésion de la communauté nationale".

Les responsables des différentes associations ont saisi cette occasion pour faire état des "nombreuses faiblesses" en termes d'organisation et de responsabilité du mouvement associatif et appelé à un "resserrement urgent" des rangs "pour être à la hauteur des attentes de la communauté algérienne de cette région".

Les participants ont, de ce fait, accueilli "favorablement" l'idée d'un projet fédérateur du mouvement culturel en Europe et décidé de procéder à son inventaire et un audit des associations culturelles algériennes.

A la fin de cette réunion, les responsables des associations ont décidé d'une rencontre le 24 avril courant "pour débattre des actions à entreprendre dans le cadre de l'opération d'assainissement et d'organisation du mouvement associatif de la région PACA".

Au siège du consulat algérien à Montpellier, le Secrétaire d'Etat s'est réuni avec les animateurs algériens du mouvement culturel de la région Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées.

Les intervenants ont exprimé leur "totale adhésion" à toute démarche visant à rassembler les membres de la communauté algérienne "dans le cadre d'un mouvement associatif structuré, fort et uni".

L'implication de l'Etat algérien dans l'organisation du pèlerinage au profit des membres de la communauté algérienne à partir de la France a été "fortement demandée".

A cette occasion, M. Benatallah a réaffirmé la "détermination" des autorités algériennes d'être aux côtés de leur communauté et de demeurer à son écoute. Il a souligné que certaines préoccupations exprimées liées notamment au rapatriement des dépouilles et l'enseignement des langues arabe et amazighe seront prises en charge "prochainement".

Dans la région de Bordeaux, les membres de la communauté, rencontrés par Benatallah, ont appelé à la "mise en réseau" des compétences algériennes de la région et l'adhésion des jeunes dans les associations.

A la fin de cette rencontre, les intervenants ont exprimé leur adhésion au projet de rassemblement du mouvement culturel en Europe.

M. B.

RÉALISATION DE TROIS COMPLEXES D'ABATTAGE

5 ENTREPRISES ÉTRANGÈRES SOUMISSIONNENT

Cinq entreprises internationales ont soumissionné pour la réalisation de trois grands complexes d'abattage au niveau des Hauts-Plateaux, a annoncé, hier, la société Alviar (Algérienne des viandes), filiale de la Société de gestion des participations des productions animales (SGP-Proda).

PAR INES AMROUDE

Les soumissionnaires ont déposé au total 10 offres qui sont actuellement à l'étude par une commission d'ouverture des offres d'Alviar, avant l'attribution provisoire des marchés d'ici fin avril en cours, a indiqué le P-DG d'Alviar, Sami Ben M'hidi, dans un entretien accordé à l'APS.

Ces entreprises, issues de quatre nationalités (Espagne, Portugal, Pologne et Corée du Sud) étaient parmi les 85 sociétés nationales et étrangères ayant retiré les cahiers de charges après le lancement de trois appels



d'offres en septembre dernier. D'une capacité totale de 40.800 tonnes par an dont 28.800 tonnes de viande ovine et 12.000 tonnes de viande bovine, ces trois projets seront réalisés à Boukteb (El Bayadh), à Hassi Bahbah (Djelfa) et à Ain M'lila. Chaque complexe compte une chaîne d'abattage mixte ovine et bovine, des entrepôts frigorifiques, des tun-

nels de congélation, des ateliers de transformation, des bâtiments de servitude et des aires de stabilisation. La consommation nationale de viandes rouges s'élève à quelque 380.000 tonnes par an dont 30.000 à 50.000 tonnes proviennent de l'importation. Ainsi, le complexe de Ain M'lila a reçu deux offres, celui de Boukteb trois, alors que celui de Hassi Bahbah a eu cinq offres, a précisé M. Ben M'hidi. Parmi les critères imposés par les cahiers de charges, le soumissionnaire doit avoir au moins construit deux complexes d'abattage. Les entreprises sélectionnées doivent également associer des partenaires nationaux pour la réalisation de ces projets. D'un coût d'investissement d'environ 3,5 milliards DA, ces abattoirs devraient entrer en production en 2014 et auront pour mission l'absorption du surplus

de production, la sécurisation des éleveurs et le développement de la filière viandes rouges en amont et en aval.

Outre la préservation des races génétiques locales, ces projets visent le développement d'un marché de distribution de viandes rouges en Algérie. Les trois complexes auront des relais au nord à travers trois centrales viandes une à Skikda, une à Mostaganem et l'autre au Centre. Ces centrales auront pour vocation la réception du produit des Hauts-Plateaux, faire le conditionnement et la distribution au grand public. Ces projets font partie d'un programme d'investissement de 21 milliards DA que compte réaliser la SGP-Proda durant les quatre années à venir en vue de renforcer son rôle de régulation du marché des viandes rouges. Outre la réalisation des trois complexes d'abattage, ce programme compte également la réhabilitation de 21 entrepôts frigorifiques qui sont à l'arrêt depuis plusieurs années et la mise à niveau de 8 fermes d'élevage relevant de trois filiales de Proda sises à Oran, à Alger et à Bejaia. Le montant global des investissements (21 milliard DA) est composé de près de 19 milliards DA de financements bancaires à un taux préférentiel de 1% et de 2,2 milliards DA débloqués par les pouvoirs publics. I. A.

PREMIER FORUM DE PARTENARIAT ALGÉRO-JORDANIEN DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Ferme détermination des opérateurs à intensifier les échanges

PAR AMAR AOUIMER

« Nous étudions les propositions des opérateurs économiques jordaniens dans le secteur des services qui est un secteur sensible sachant que le rôle joué est important dans le développement économique de l'Algérie et de la Jordanie. En effet, le rôle des services dans le plan quinquennal actuel doté de 285 milliards dollars peut attirer les hommes jordaniens » a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton, le représentant du ministre du Commerce, M. Medjahed, à l'ouverture des travaux du premier forum de partenariat algéro-jordanien dans le secteur des services. Il estime que les hommes d'affaires de Jordanie spécialisés dans les services connaissent les opportunités existantes dans ce secteur, et doivent par conséquent, se rapprocher des opérateurs économiques algériens pour l'exécution du programme quinquennal.

Dès le début des travaux d'hier (et qui vont se poursuivre aujourd'hui), les hommes d'affaires des deux pays (plus de 280 rencontres d'entreprises algériennes et 32 entrepreneurs jordaniens) ont montré un certain engouement et un intérêt particulier pour développer des relations de partenariat et de coopération dans les secteurs stratégiques du consulting, la formation, l'engineering, les technologies de l'information et de la communication, les prestations et la santé. Le gouvernement algérien est prêt à accélérer les échanges commerciaux et les expériences avec une bonne circulation des informations économiques avec la Jordanie sachant que les entreprises jordaniennes possèdent une expertise et que les entreprises algériennes sont également arrivées à un niveau élevé de technologie et de savoir-faire. D'où la complémentarité dans le partenariat et dont le représentant de Mustapha Benbada souhaite que ces rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays soient couronnées par un coup d'accélérateur pour dynamiser le partenariat. Pour sa part, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) Tahar Kellil, a affirmé que « les investisseurs jordaniens ont une véritable opportunité d'investissement en Algérie à tous les niveaux tant il y existe les ressources naturelles, l'engineering, le savoir-faire humain et la stabilité économique et financière ». Les marchés maghrébin, africain et européen sont intéressants, selon lui, alors que le programme de construction des infrastructures

entamé en 2009 prévoit la réalisation de nombreux logements, ports et aéroports avec une enveloppe financière de l'ordre de plus de 280 milliards dollars. Aussi, il estime que l'environnement économique est viable et le climat des affaires excellent en Algérie.

La santé, les services et l'engineering : créneaux privilégiés

Ces atouts vont attirer les investisseurs jordaniens, d'autant plus que des conventions d'accords existent déjà entre la Caci et l'Association des exportateurs jordaniens et l'union des chambres de commerce et industrielle de Jordanie. Cela conforte donc la volonté des deux délégations d'intensifier les échanges économiques et commerciaux à un niveau comparable à celui en vigueur dans les pays arabes, selon Kellil.

Les membres de la mission jordanienne

SECTEUR ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

L'Algérie premier partenaire du Royaume-Uni

L'Algérie, grâce à un volume d'échanges dense et diversifié, est devenue le premier partenaire économique et commercial du Royaume-Uni dans la région du Maghreb, a indiqué mardi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Les domaines de coopération entre les deux pays sont multiples et concernent, notamment, les secteurs économique, financier, culturel, scientifique et technique, a souligné M. Messahel lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Alistair Burt. « Sur le plan commercial, le volume des échanges avoisine les deux milliards de dollars », a relevé le ministre à l'issue des travaux de la 5^e session du comité politique bilatéral algéro-britannique, rapporte l'APS. L'Algérie exporte pour plus d'un milliard de dollars, essentiellement en hydrocarbures et en produits dérivés, et importe du Royaume-Uni pour environ 800 millions de dollars en équipements et produits alimentaires. En matière d'investissements, la présence du Royaume-Uni est « beaucoup plus marquée » dans le secteur de l'énergie dans lequel la compagnie pétrolière British Petroleum est l'un des premiers investisseurs en Algérie. Le Royaume-Uni est également présent dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, les

communications et les finances, et a marqué son intérêt pour les ressources en eau, les infrastructures, les énergies renouvelables et l'agriculture. M. Messahel a indiqué que cet intérêt pour forger un « partenariat de qualité » entre les deux pays, a été encouragé par la décision de réduire le risque-pays, prise par l'organisme assurance crédit britannique. Dans le domaine judiciaire, la coopération algéro-britannique est caractérisée par la conclusion de plusieurs accords, alors que dans les secteurs culturel, scientifique et technique, ainsi que dans celui de la défense, cette coopération a connu une « évolution positive », a-t-il souligné.

Les deux parties ont relevé aussi au cours de leurs discussions les « grandes opportunités » qu'offrent l'Algérie et le Royaume-Uni pour un développement « plus dense » de leur coopération. Les deux parties ont, en outre, exprimé leur satisfaction quant à la qualité de leurs relations « qui ne cessent de se renforcer » et connaissent une « nouvelle dynamique », comme en témoignent la régularité des consultations politiques au plus haut niveau, ainsi que les échanges de visites entre délégations des deux pays. « Il est évident que ce dynamisme répond à une volonté politique commune d'approfondir notre coopération dans tous les domaines », a affirmé le ministre.

I. A.

africain. Nous pouvons développer un partenariat dans les secteurs de la santé (lus 100 hôpitaux en Jordanie dont 60 privés et plus de 250 000 malades étrangers se sont soignés en Jordanie en 2010 ayant généré plus de 500 millions d'euros) des TIC, le consulting et la formation ».

Les 32 entreprises jordaniennes présentes à ce forum sont réparties dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (12 entreprises), conseil et formation (11 PME), l'architecture et l'engineering (6 PME) et le santé et les services (3 PME). A. A.

A PRÈS DE 1.460 DOLLARS L'ONCE

L'or enregistre un nouveau record

Le cours de l'or a enregistré, hier, nouveau record historique, après avoir franchi la veille pour la première fois le seuil de 1.450 dollars l'once, porté par une baisse du dollar et des inquiétudes liées à la crise des dettes publiques européennes. Le prix de l'once d'or est monté jusqu'à 1.459,07 dollars sur le marché au comptant, du jamais vu, surpassant le sommet de 1.457,45 dollars enregistré mardi, et s'approchant des 1.460 dollars.

"L'or profite d'un regain d'inquiétudes sur les dettes souveraines des Etats périphériques (parmi les plus endettés, ndr) de la zone euro, et les cours sont soutenus par un dollar plus faible", commentait un analyste.

La poursuite d'une politique monétaire généreuse aux Etats-Unis pèse sur le billet vert, favorisant ainsi les achats de métaux précieux libellés en dollars, dont l'achat apparaît ainsi plus attractif pour les investisseurs munis d'autres devises. Sur le front européen, les inquiétudes se concentraient sur le Portugal, en proie à une grave crise politique et dont la note a été abaissée mardi par l'agence de notation Moody's, faisant bondir les taux souverains portugais à de nouveaux records. "Les remarques accommodantes de la Fed et le bond des taux portugais ont contribué à la forte hausse de l'or, alors que le marché n'attendait qu'un coup de pouce pour que la prévision d'un franchissement du seuil des 1.450 dollars ne se concrétise", observait l'analyste.

Les tensions géopolitiques dans le monde arabe et l'enlèvement du conflit libyen contribuaient par ailleurs à la nervosité des investisseurs, les incitant à se reporter vers les actifs jugés les plus sûrs.

APS

BENI HAOUA (CHLEF)

Mise à niveau du port de pêche

Une opération de mise à niveau du port de pêche de Béni Haoua, situé à 100 km au nord-est de Chlef, sera lancée avant la fin du mois en cours, selon la Direction locale des travaux publics (DTP). Cette opération pour laquelle un montant de 92 millions de dinars a été mobilisé consiste en le dragage et le nettoyage des fonds marins de cet ouvrage portuaire en vue de porter la profondeur du tirant d'eau du bassin maritime à 5 mètres au lieu de 2,5 mètres actuellement. Le projet, confié à une entreprise spécialisée dans les travaux maritimes, est d'une "grande importance", a indiqué le responsable chargé du suivi des projets maritimes auprès de la DTP. "Ces travaux, une fois réalisés, permettront d'accueillir et de sécuriser davantage les bateaux de pêche, notamment les chalutiers et les sardiniers qui trouvent actuellement des difficultés à pénétrer dans ce port, en raison de sa profondeur qui ne répond pas aux normes requises en la matière", a expliqué le responsable. Ce dernier a fait état également du lancement d'une étude technique sur l'extension de ce port de pêche, consistant en la création d'une jetée afin d'augmenter le nombre de postes à quai pour atteindre 100 embarcations toutes dimensions confondues au lieu de 50 petits-métiers actuellement et de permettre aussi aux bateaux de pêche en détresse de rejoindre ce port.

APS

BLIDA

Accompagner les entités économiques

Une cinquantaine de petites et moyennes entreprises (PME) affiliées au Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) ont pris part lundi à une journée d'information sur le Programme national de mise à niveau des PME, organisée à Blida à l'initiative du ministère de tutelle. Ce programme, initié pour la période 2010-2014 par le ministère de la Petite et Moyenne entreprise et de l'Industrie, a regroupé des opérateurs économiques et des chefs d'entreprises activant, entre autres, dans les domaines de l'industrie, la construction, les travaux publics, la pêche, le transport et le tourisme. L'objectif assigné à ce programme consiste à accompagner ces entités économiques dans les différentes actions de mise à niveau de leurs moyens et méthodes de travail, en vue d'accroître leur potentiel de compétitivité et de les hisser aux normes internationales d'organisation et de gestion, dans une perspective de leur positionnement sur le marché international. Parmi les avantages accordés par ce programme, il y a lieu de citer la possibilité offerte à ses souscripteurs d'acquiescer des équipements performants avec un rabais de 10% sur leurs prix de revient (un différentiel supporté par le Trésor public) et ce, dans la limite d'un marché de 15 millions de dinars, a indiqué M. Boughaddou Abdelkrim, chef du département soutien aux entreprises au ministère de la PME et de la promotion de l'investissement. La mise en œuvre de ce programme permettra, à l'horizon 2014, la mise en œuvre de quelque 20.000 PME, à l'échelle nationale, signale ce responsable. Avec 8.746 PME en activité, la wilaya de Blida vient en septième position concernant le nombre de ces unités économiques, selon lui.

APS

BOUIRA, AMÉNAGEMENT DES MARCHÉS DE DÉTAIL

Une enveloppe de 80 millions de dinars dégagée

Une enveloppe de 80 millions de dinars a été consacrée depuis le début de l'année en cours à l'aménagement de marchés de détail des fruits et légumes dans la wilaya de Bouira, a annoncé la Direction locale du commerce. Cette dotation a servi, entre autres, à l'aménagement du marché couvert de détail de Draâ El-Bordj qui compte, désormais, 58 carrés et 15 locaux commerciaux, avec pour la première fois un stand destiné exclusivement à la vente du poisson, "une première dans le chef-lieu de wilaya", a souligné la Direction ajoutant que les services concernés de la commune procéderont bientôt à l'attribution des locaux de ce marché "livré dans sa totalité".



règles régissant le secteur. Selon la même Direction, une autre opération, consistant en la reconversion des entrepôts de l'ex-coopérative des céréales et légumes secs de Bouira en un marché de détail des fruits et légumes, avait permis la création de pas moins de 120 postes d'emploi au profit des commerçants activant illégalement au niveau de l'ex-marché de la gare routière. Le réaménagement des locaux de l'ex-entreprise de distribution des produits alimentaires d'Aïn Bessam en un marché de

détail a permis, pour sa part, la création de 91 postes d'emploi, soit le même nombre de postes créés suite à la transformation des locaux de l'ex-Edipal de Lakhdaria. La wilaya avait procédé, récemment, au lancement des travaux d'aménagement de l'ex-Souk El-Fellah de M'Chedallah en un marché de proximité, tandis qu'un marché de gros (fruits et légumes) à caractère régional a vu ses travaux démarrer à Aïn Bessam sur un site de 6 ha.

APS

TISSEMSILT, DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de 3.700 postes d'emploi créés

Plus de 3.700 postes d'emploi ont été générés durant le premier trimestre de 2011 dans la wilaya de Tissemsilt dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a indiqué la Direction de l'emploi. Ces 3.708 postes sont répartis entre 1.658 contrats de pré-emploi pour les diplômés, 1.152 contrats

d'insertion professionnelle et 898 contrats de formation-insertion. Par ailleurs, le secteur de l'administration s'est renforcé de 2.866 postes d'emploi bénéficiant aux détenteurs de diplômes universitaires qui ont été affectés dans les établissements scolaires et les collectivités locales, entre autres. Le secteur économique, public et

privé, s'est doté, pour sa part, de 248 postes d'emploi, selon des statistiques de la Direction de l'emploi. Le nombre de placements a enregistré une augmentation notable au cours du 1er trimestre de l'année en cours dans le cadre du DAIP par rapport à la même période de 2010 qui a connu la création de seulement 890 postes d'emploi. La même Direction a attribué cette augmentation aux nouvelles mesures récemment prises par les pouvoirs publics ainsi que l'octroi à la wilaya d'un quota ouvert en terme de placements.

Il est prévu d'élever le nombre de placements accordés à la faveur du dispositif d'insertion professionnelle dans la wilaya en fin 2011 à plus de 9.000. Les inscriptions et les recrutements se font par le biais de l'Agence de l'emploi (ANEM) et de la main-d'œuvre de la wilaya, alors que la direction du secteur se charge de la signature de contrats et du paiement des bénéficiaires de placements. Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle a permis, depuis son lancement en 2008 et jusqu'à la fin de mars 2010, de créer plus de 13.000 postes d'emplois dans la wilaya de Tissemsilt répartis entre 5.429 afférents aux contrats d'insertion des diplômés, 4.500 aux contrats d'insertion professionnelle et 3.800 aux contrats formation-insertion.

APS

KHENCHELA

Deux stations thermales prochainement réhabilitées

La station thermale Hammam Knif et la source principale de Hammam Essalihine à Khenchela seront prochainement réhabilitées, selon la Direction locale du Tourisme. Une enveloppe de 40 millions de dinars a été consacrée pour une étude technique portant sur la transformation du site de Hammam Knif en "authentique destination touristique" dotée de tous les équipements, installations et commodités pour les curistes, a affirmé le directeur de wilaya du Tourisme, M. Mourad Bachiri. Quelque 10.000 curistes à la recherche des vertus curatives des vapeurs jaillissant à 70° se rendent annuellement dans cette station qui ne dispose que de petites chambres dépourvues du minimum de confort, a souligné le même responsable. La station ne compte, en effet, que deux salles de bain et huit petites chambres dont la construction remonte à 1905 et qui se trouvent dans un état de délabrement très avancé. Après requalification, la station sera mise en adjudication aux enchères publiques, tandis que l'ensemble du site sera ouvert aux investisseurs potentiels conformément à des cahiers de charges spécifiques, a ajouté M. Bachiri. L'étude d'aménagement de la source de la station thermale de Hammam Essalihine, dont les eaux sont exploitées depuis l'époque romaine, portera sur la réalisation d'ouvrages en béton armé destinés à protéger le canal principal de cette fontaine, dont le débit est de 20 litres/seconde, a noté le directeur du Tourisme. Une autre opération portant sur la création sur le même site d'une zone d'expansion touristique (ZET) de 327 hectares est également prévue afin d'encourager l'investissement touristique.

APS

TEBESSA

3.913 logements seront attribués courant 2011

Un quota de 3.913 logements, entre habitat social locatif et RHP (Résorption de l'habitat précaire), sera attribué à ses bénéficiaires "courant 2011", a indiqué un cadre de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Parmi ces unités, financées dans le cadre de "précédents programmes", 2.716 relèvent du logement public locatif (LPL), le reste étant exclusivement destiné à la lutte contre l'habitat précaire, a précisé le chef du département "Maîtrise d'ouvrage" à l'OPGI, M. Mohamed H'limi. Rappelant que 1.532 autres unités RHP seront "réceptionnées avant la fin de l'année en cours", ce responsable a ajouté qu'il est également prévu le lancement, en 2011 à travers la wilaya, des travaux de réalisation de 3.000 LPL et de 2.490 logements RHP, retenus à la faveur du programme quinquennal 2010-2014 qui octroie à cette wilaya un total de 21.000 logements, tous segments confondus.

Ce nouvel ensemble d'habitations devant être lancé en travaux et réceptionné durant l'actuel quinquennat est constitué de 12.000 LPL, 6.000 logements ruraux et 3.000 logements promotionnels aidés, a-t-on expliqué à l'OPGI, rappelant que la wilaya de Tébessa a bénéficié, depuis l'année 2005, de 21.216 unités en matière d'habitat social. Pour rappel, la wilaya de Tébessa a demandé en 2011 l'octroi d'un programme supplémentaire de 25.000 logements, tous segments confondus, pour subvenir à ces besoins actuels estimés à quelque 50.000 unités.

APS

CONSTANTINE, COMMUNE D'EL-KHROUB

Le Centre de santé communautaire souffle sa 10^e bougie

Le Centre de santé communautaire d'El-Khroub (Constantine) célèbre aujourd'hui ses 10 ans d'existence en réunissant pour une cérémonie symbolique toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation. Unique en son genre en Algérie et en Afrique, le centre a vu le jour dans le sillage de l'adhésion de cette ville au réseau international "Ville-Santé" pour entamer sa mission de promotion de la santé, d'éducation sanitaire et de prévention active, en tant qu'observatoire local de la santé.

Un observatoire où "s'expriment diverses associations caritatives versées dans la prise en charge de malades de la ville et même d'ailleurs", a indiqué son responsable.

M. Mourad Khalid, vice-président de l'APC, mandaté pour diriger cette structure, a souligné que depuis son inauguration, le 7 avril 2001, le centre, qui se distingue par une conception architecturale futuriste, n'a pas cessé de sensibiliser les malades chroniques sur la feuille de route à suivre pour prendre convenablement en charge leur mal.

"Notre mission première est de répandre une culture qui permet d'éduquer le patient en lui inculquant une discipline et un régi-



me adaptés à la nature de sa maladie pour mieux l'aider à la tolérer et même l'oublier", a souligné, de son côté, Mme Leïla Sakhraoui, présidente de l'association Mercure des hypertendus et maladies chroniques.

Elle déplore, néanmoins, le manque de médecins spécialisés au sein de cette structure qui ne relève pas du secteur de la santé mais de la commune d'El-Khroub.

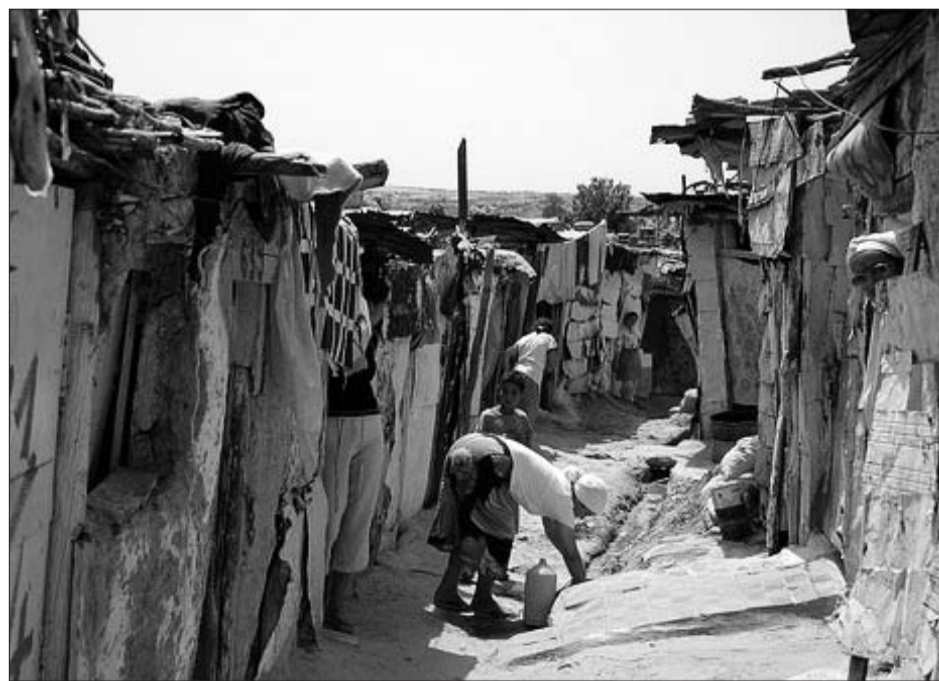
Une atmosphère plutôt détendue règne en permanence dans le hall du centre que l'on s'est efforcé d'humaniser en l'équipant de fontaines fraîches, d'air conditionné, de sofas reposants et de plantes vertes, dans un décor nuancé par des couleurs vives.

Un personnel médical féminin, toujours souriant, constitué d'un médecin généraliste, d'une psychologue et d'une sage-femme, appuyé par une équipe pluridisciplinaire de jeunes universitaires recrutés dans le cadre du pré-emploi, s'affaire à prendre en charge la cinquantaine de malades qui fréquentent quotidiennement le centre.

Des patients y viennent, qui pour bénéficier d'une aide en médicaments recueillis grâce à une contribution solidaire de la population locale qui pour mesurer sa tension artérielle ou surveiller son diabète.

APS

ORAN, ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE DE HAÏ SANAWBAR

Réalisation de 4.300 logements fin 2012

Quelque 4.300 logements seront réalisés "fin 2012" pour la résorption de l'habitat précaire de haï Sanawbar (ex-Planteurs) de la ville d'Oran, a annoncé le wali. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la première session ordinaire de

l'APW, le chef de l'exécutif local a précisé que ces nouveaux logements seront réalisés par des entreprises chinoises, principalement à l'est de la ville d'Oran, pour reloger des familles résidant dans des habitations précaires situées dans ce quartier.

Dans ce sens, il a indiqué que la résorption totale de l'habitat précaire et des points noirs, qui ont altéré le tissu urbain de la wilaya, est attendue à l'horizon 2014, à la faveur des nombreux programmes d'habitat, inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014.

Le wali a rappelé que la ville d'Oran bénéficie, pour la première fois dans le cadre de ce programme, d'un quota de 13.000 logements publics locatifs, et signalé qu'environ 1.800 logements sont déjà prêts. Faisant part de la difficulté de l'opération d'attribution, le chef de l'exécutif local a indiqué qu'un inventaire sera effectué pour recenser les logements précaires dans différentes régions de la wilaya, tout en soulignant qu'un "contrôle minutieux" sera appliqué pour assurer une crédibilité à cette opération. Pour ce qui est de la réhabilitation du vieux bâti au boulevard Front de mer, à haï Sidi El-Houari, à El-Hamri et autres, le wali a souligné que "cela fait partie d'une opération de réaménagement dans tous les domaines afin de rendre à Oran son lustre d'antan".

APS

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo fait de la résistance

Le chef d'état-major des armées de Laurent Gbagbo a demandé à l'Onuci un cessez-le-feu. Des négociations sont en cours selon le ministre Alain Juppé. Mais le président sortant refuse toujours de se rendre.

Le président ivoirien sortant Laurent Gbagbo refusait toujours mardi de reconnaître sa défaite malgré l'écroulement de son régime et la demande de cessez-le-feu de son armée, assommée par des frappes de la France et de l'Onu avant l'avancée des forces d'Alassane Ouattara.

Alors que la France et l'Onu exigent qu'il signe un document dans lequel il renonce au pouvoir et reconnaît son rival comme président, il a averti qu'il n'en était pas question. "Je ne reconnais pas la victoire de Ouattara. Pourquoi voulez-vous que je signe ça ?", a-t-il lancé ce mardi lors d'un entretien sur la chaîne française LCI rapporte le journal *Libération*.

La situation humanitaire "est devenue absolument dramatique à Abidjan", selon le Bureau de coordination des Affaires humanitaires des Nations unies. Le Haut commissariat de l'Onu aux droits de l'Homme a fait état de "dizaines de morts" ces derniers jours dans des combats à l'arme lourde. L'Union africaine a condamné les "abus" et les "violations des droits de l'Homme" et a de nouveau appelé à "la protection impérative de la population civile".

À Duékoué, l'Onu a estimé à "plusieurs centaines" le nombre de personnes qui ont péri dans des massacres la semaine dernière. Après des jours de combats à l'arme lourde qui ont fait des "dizaines de morts" à Abidjan selon l'Onu, et une sanglante crise post-électorale de quatre mois, les armes se sont quasiment tues dans la métropole ivoirienne.

"Il y a un arrêt des combats mais il y a des tirs sporadiques de la part de groupes de jeunes qui ne font pas partie" des forces belligérantes, a indiqué la mission onusienne Onuci. Quelques tirs d'armes lourdes ont retenti dans le quartier de Cocody (nord), qui abrite la résidence présidentielle.

Les habitants, dans leur immense majorité terrés chez eux, restaient suspendus à l'annonce de la fin de l'ère Gbagbo, tandis que la télévision TCI du camp Ouattara diffusait des extraits de *La chute*, film sur les derniers jours d'Adolf Hitler.

Gbagbo "retranché dans un bunker"

"Retranché" d'après les Nations unies dans un "bunker" au sous-sol de sa résidence, vers laquelle avaient convergé dans la matinée les combattants du président reconnu par la communauté internationale Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo s'obstinait. "Je trouve absolument ahurissant que la vie d'un pays se joue sur un coup de poker de capitales étrangères", a lâché le président sortant.

Les négociations butent sur la destination de Laurent Gbagbo en cas de reddition. Il y a actuellement des "tractations" au sujet de Laurent Gbagbo mais "pas encore de reddition", a affirmé l'Elysée. Même son de cloche du côté de l'Onu. Selon le ministre Alain Juppé les "conditions" du départ de Laurent Gbagbo sont



"la seule chose qui reste à négocier". Pour l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées françaises, Gbagbo "n'a pas d'autre choix" que la reddition et le départ.

Selon une source proche du dossier, une autre pierre d'achoppement était la destina-

tion de Laurent Gbagbo: restera-t-il sur ses terres ou ce nationaliste farouche sera-t-il contraint à l'exil? Selon le Premier ministre français François Fillon, "deux généraux proches" de Laurent Gbagbo étaient actuellement "en train de négocier

les conditions d'une reddition".

Ministre des Affaires étrangères de Laurent Gbagbo et proche parmi les proches, Alcide Djédjé a joué un rôle-clé dans l'épilogue en cours. Il s'est rendu chez l'ambassadeur de France, dont la résidence jouxte celle de Laurent Gbagbo, pour négocier un cessez-le-feu "à la demande", selon lui, du sortant.

Le chef d'état-major de l'armée loyale à M. Gbagbo, le général Philippe Mangou, a peu après déclaré à l'AFP que ses troupes avaient "demandé au général commandant l'Onuci un cessez-le-feu". "Nous avons arrêté les combats", a-t-il ajouté.

Polémique sur les frappes de l'Onu et de la France

Une polémique a enfin éclaté sur les frappes de l'Onu et de la France. Le président en exercice de l'UA, le chef de l'Etat équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema, les a condamnées et la Russie a dit étudier leur "légalité".

A l'inverse, le Nigeria a soutenu cet engagement, tout comme les Etats-Unis. Pour le Sénégal, autre allié majeur de M. Ouattara, l'intervention répondait à une demande de l'Afrique de l'Ouest.

Ces bombardements sur l'armement lourd des forces pro-Gbagbo avaient précipité l'effondrement de son régime, après plus d'une décennie de pouvoir et huit jours d'une offensive éclair des forces pro-Ouattara, venues du Nord.

EGYPTE

La mouvance islamique à l'épreuve du changement politique

La mouvance islamique en Egypte n'est plus en reste des changements générés par "la Révolution du 25 janvier" après la chute du régime Moubarak au moment où des forces politiques appellent à la formation d'une alliance pour contrer la "politisation de la religion".

"Le mouvement des frères musulmans" est l'une des premières forces ayant bénéficié de ce vent de changement. En effet, ce mouvement s'est vu libérer de l'interdiction dont il faisait l'objet et a repris ses activités publiquement. Son bureau d'orientation a annoncé la formation du parti "liberté et justice" et le guide (mourchid) du mouvement, Mohamed Badi, a confié sa direction à Saad EL Katatni, membre du bureau d'orientation. Même interdit durant l'ancien régime, le mouvement des frères musulmans activait et concluait des alliances avec des partis légaux tels le parti libéral lors des élections de 1987 et le parti ouvrier durant les années 90. En 2005, il obtient 88 sièges et en 2010 il se retire au deuxième tour des élections. Le mouvement des Frères musulmans traverse actuellement "une crise interne", selon la presse locale qui cite un dirigeant du mouvement qui explique que la décision d'interdire aux membres du mouvement d'adhérer à d'autres partis est à l'origine de cette crise. Lors d'un congrès organisé récemment par les jeunes "Frères musulmans" ayant contribué à la "Révolution du 25 janvier", le mouvement avait fait l'objet de sévères critiques. Les intervenants à cette conférence ont souligné l'importance "de relancer les libertés générales au sein du Mouvement, de participer à la prise de

décision et d'accepter les critiques". Cette "rébellion" de la jeunesse des Frères musulmans n'a pas été du goût des leaders du mouvement qui ont tenté d'ailleurs de minimiser son ampleur. "Les Frères musulmans n'ont jamais exclu la liberté de penser ou de communiquer", a souligné à cet effet Issam El-aryane, membre du bureau d'orientation du mouvement qui a estimé que "nous sommes dans un nouveau contexte où nous sommes appelés à répondre à ses exigences".

Par ailleurs, les observateurs estiment que la "révolution du 25 janvier" a favorisé la montée sur la scène politique des groupes salafistes. Plusieurs actes de violence se sont enchaînés récemment, selon la presse qui les imputent à ces mouvements salafistes dont la destruction d'une église dans la province de Helouane, l'agression d'un copte, la profanation de tombes ainsi que l'interdiction de prêches animés par des imams relevant du ministère des Affaires religieuses. Ces actes avaient été dénoncés par toutes les franges de la société égyptienne notamment les dignitaires soufis qui ont mis en garde contre la discorde et appelé à l'intervention du Conseil suprême des forces armées. Selon des rapports de presse, plus de 90 conférences et rencontres ont été organisées depuis la "révolution du 25 janvier" par le mouvement salafiste (prédication) au niveau des mosquées et de centres de jeunes afin de répondre aux "diffamations" de la presse l'accusant de recourir à la violence. Au moment où le sentiment de colère monte contre les mouvements salafistes, le secrétaire de l'Assemblée générale des confréries soufies, Ahmed Khalil a

refusé tout dialogue avec des groupes extrémistes qui renient l'autre et ses croyances. A cet égard, Cheikh Abdelkhalik El-Chabraoui, chef de la tariqa chabraouie a menacé de recourir à la violence pour faire face aux dépassements salafistes. Le mufti de la République égyptienne Ali Gomaa a pour sa part mis en garde contre ce qu'il a qualifié de "monopole" sur le discours religieux, insistant sur la nécessité pour tout un chacun de respecter la diversité et le pluralisme, car "la religion ne sera jamais un moyen de répression et/ou d'exclusion". Dans ce climat de crainte, près de 19 partis et mouvements politiques ont créé récemment "la coalition civile et démocratique" en vue de rassembler toutes les forces civiles d'Alexandrie et faire face à "l'utilisation exagérée de la religion à des fins politiques". La déclaration constitutive de la coalition a appelé à l'instauration de l'Etat de droit, un Etat institutionnel et à la rédaction d'une nouvelle constitution pour un Etat civil fondé sur les principes de citoyenneté et de démocratie. "L'Assemblée nationale du changement", dirigée par le candidat à l'élection présidentielle, l'opposant Mohamed Baradai a exprimé le souci d'instituer "une large coalition civile et démocratique" qui engloberait tous les Egyptiens, les partis, les personnalités publiques et toutes les catégories sociales qui rejettent l'utilisation de la religion à des fins politiques politiques".

Pour dissiper ces craintes, le Conseil suprême des forces armées a assuré lundi que l'armée ne permettra pas à des courants extrémistes de contrôler l'Egypte.

APS

L'Inter Milan sombre à San Siro

Page 14

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

JSK-CRB tête d'affiche

Lire page 12



MALIK ASSELAH :

« JE SUIS PRÊT POUR LE MATCH »

Lire page 12

**VOLLEYBALL- COUPE
D'ALGÉRIE**

**LE NR BORDJ BOU-
ARRERIDJ EN QUÊTE
DE SON PREMIER DOUBLÉ**

Lire en page 13

FOOTBALL - CHAMPIONNAT L2 (20^e JOURNÉE)

**Un alléchant
NAHD - CAB
au programme**

Lire en page 13

**Montanier satisfait
du retour de Kadir**

Lire en page 13

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (1/4^{ES} FINALE)

JSK-CRB tête d'affiche

Le choc entre la JS Kabylie et le CR Belouizdad constitue la tête d'affiche du plateau royal que proposent les quarts de finale de la Coupe d'Algérie prévus vendredi et samedi.

PAR MOURAD SALHI

Les Kabyles, auréolés de leur qualification aux 1/8^e de finale de la Coupe de la CAF, remportée à l'extérieur face aux Mauritanien de Tafregh Zeina, même s'ils ont minimisé leur chances de jouer le titre du championnat cette saison, devront rester tout de même vigilants face aux Algérois qui sont rarement revenus bredouilles de leur déplacement dans la ville des Genêts. Ils occupent actuellement la troisième place au classement général du championnat. Les Belouizdadi n'auront pas la mission facile devant les Kabyles qui n'ont jamais perdu un match à domicile depuis longtemps. La rencontre sera indécise et le moindre pronostic serait difficile, tant le rendez-vous s'annonce équilibré, peut-être avec un léger avantage pour les Canaris qui bénéficieront de l'apport de leur public.

Le MC Alger, qui a réalisé un exploit dimanche passé, en se qualifiant



pour les huitièmes de finale de la ligue des champions africains après sa large victoire de trois buts à zéro face aux Zimbabweens du Dynamos, mais qui reste scotché à la dernière place en championnat, accueillera le MC Oran au stade de Boghine avec la ferme intention d'enchaîner une seconde qualification en une semaine seulement sur la même pelouse. Le Doyen qui s'est qualifié difficilement aux dépens de la JSM Béjaïa, aura une belle opportunité cette fois-ci à domicile de composer son billet pour les demi-finales. Chose qui ne sera pas aussi aisée face à des Oranais qui voyagent bien à l'extérieur, et qui ne comptent surtout pas quitter cette joute nationale en si bon chemin.

Les poulauds de Chérif El-Ouezani, qui se trouvent actuellement à la 4^e place au classement général, veulent aller encore de l'avant dans cette compétition très populaire en algérienne.

Le seul bénéficiaire de ces quarts de finale, reste le tenant du titre, l'Entente de Sétif qui affrontera le Petit Poucet, en l'occurrence l'AB

Merouana qui évolue en Ligue 2. Certes, les coéquipiers d'Abdel Moumen Dajbou ne devraient pas rencontrer de difficultés, même s'ils évolueront hors de leurs bases, mais attention Dame Coupe a souvent réservé des surprises pour les clubs de Ligue 1. Donc, les Aigles Noirs sont appelés à faire preuve d'une certaine vigilance d'autant que leur adversaire du jour n'aura rien à perdre puisqu'il joue pour le maintien en Ligue 2. Enfin, le stade du 1^{er} novembre d'El Mohammadia, sera le théâtre d'une autre belle affiche entre l'USM Harrach et le MC Saïda. Le MC Saïda, qui avait éliminé à domicile le leader du championnat, l'ASO

Chlef, aura une belle carte à jouer cette fois-ci également à Lavigerie. Les hommes de Rouabah devraient profiter du doute qui s'est installé dans l'esprit des Harrachis notamment après les deux défaites de rang en championnat, dont une à domicile face à l'ASO Chlef. Rien n'est encore joué, mais il est fort probable que les demi-finales, prévues pour le 18 avril prochain, seront animées par quatre pensionnaires de Ligue 1, en cas évident de qualification de l'Entente de Sétif. Ce qui donnera sans aucun doute un cachet un peu particulier à la compétition. Le tirage au sort s'effectuera mardi prochain au siège de la Télévision algérienne.

M. S.

Programme des quarts de finale

Demain
1^{er} Novembre (Alger):
USM Harrach-MC Saïda 15h30

Omar-Hamadi (Bologhine):
MC Alger- MC Oran 18h

Samedi

Merouana: AB Merouana- ES Sétif

1^{er} Novembre (Tizi-Ouzou):
JS Kabylie- CR Belouizdad.

MALIK ASSELAH :

« Je suis prêt pour le match »



Le portier de la JSK, Malik Asselah, qui a traversé des moments difficiles pendant une certaine période, notamment après sa mise à l'écart par l'ancien coach Alain Geiger, reprend petit à petit sa place comme titulaire. Le joueur, qui était un titulaire indiscutable en Ligue des champions africaine, nous a confirmé dans cet entretien, qu'il est totalement prêt pour le match qui oppose son équipe ce samedi à Tizi-Ouzou, face au CR Belouizdad.

Seulement, précise Asselah, le der-

nier mot revient au staff technique. L'ex-gardien du NAHD a bien voulu nous renseigner sur l'état de préparation du groupe à quelques heures seulement de ce rendez-vous très important, tout en livrant également ses impressions sur le match qui attend son équipe, face aux Gabonais de Missile en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique (CAF).

Midi Libre : Que pouvez-vous nous dire sur votre qualification en Coupe d'Afrique contre les Mauritanien de Tafregh Zeina ?

Malek Asselah : C'est une qualification importante que nous avons enregistrée hors de nos bases. Certes, nous avons affronté une jeune équipe, mais je dirai qu'elle a des qualités qui peuvent lui permettre de bons résultats à l'avenir. Elle nous a créés beaucoup de difficultés, mais avec notre expérience dans ce genre de compétition, on a su comment gérer le match. J'estime que c'est bien de maintenir notre lancée jusqu'au bout. J'espère aussi que cette grande motivation reste la même en championnat, ainsi que dans toutes les autres échéances.

Après une période difficile, vous avez retrouvé votre place de titulaire, un commentaire ?

Sincèrement, j'étais tout le temps prêt, seulement le dernier mot revient au staff technique. Une chose est sûre, j'ai fais mes preuves avec la JSK, maintenant est-ce que je sera titulaire ou pas ? , cela dépend de l'entraîneur. Moi je me prépare à chaque fois pour jouer, et si le coach me met sur le banc, je respecte sa décision.

Je vais continuer à travailler le plus normalement du monde aux entraînements. Le jour où j'aurai ma chance, je la saisirai pour prouver davantage que je suis toujours prêt à défendre le statut de mon équipe.

Ce week-end vous allez affronter le CRB en Coupe d'Algérie, comment se présente pour vous ce rendez-vous ?

Tout nos matchs sans exception aucune sont importants, le CRB est une grande équipe que l'on respecte beaucoup. On s'est rencontré à maintes reprises en championnat, mais en Coupe ce ne sera pas pareil. Le match sera difficile pour les deux équipes, mais avec un petit avantage pour nous, puisque nous allons jouer sur notre pelouse et devant notre public.

En tout cas, il y a lieu de s'attendre à une partie des plus disputées, mais la victoire ne devrait pas nous échapper.

Peut-on savoir l'état de préparation de l'équipe ?

Il n'y a pas vraiment de préparation spécifique pour ce match. Après notre retour de Mauritanie on a pris deux jours de repos. On reprendra le travail aujourd'hui, (hier mercredi), avec quelques séances d'entraînement sinon il n'y a rien de spécial.

Le plus important c'est cette motivation qui caractérise l'esprit de tous les joueurs qui veulent réussir sur tous les fronts.

Les Gabonais seront votre adversaire au prochain tour de la Coupe de la CAF, comment s'annonce cette rencontre face au Missile ?

On ne laissera rien au hasard. Nous allons jouer ce match face aux Gabonais comme tous les autres match que nous avons déjà joué.

Nous sommes sur une belle lancée et nous ne comptons pas s'arrêter en si bon chemin. J'espère que nous allons jusqu'au bout de nos ambitions. Nous sommes très sereins et cela ne peut que jouer en notre faveur dans la suite de cette compétition.

Propos recueillis par Mourad Salhi

L'entraîneur Montanier satisfait du retour de Kadir

L'entraîneur du FC Valenciennes, Philippe Montanier s'est dit "satisfait" de la prestation de l'international algérien Foued Kadir de retour à la compétition dimanche contre Saint-Etienne (1-1) après plusieurs mois d'absence à cause de blessures à répétition. " Foued (Kadir) montrait déjà ça à l'entraînement donc je ne suis pas surpris de sa prestation ", a déclaré le coach Philippe Montanier sur le site officiel du FC Valenciennes. Absent de la compétition depuis plus de six mois suite à un enchaînement de blessures, Kadir (27 ans) a été incorporé à la 60^e minute de jeu en remplacement de son coéquipier Nam, lors d'un match de la 29^e journée du championnat de France de Ligue 1. Foued Kadir a été blessé à deux reprises cette saison, tout d'abord en étant victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit en août dernier, avant de rechuter pour son match de reprise avec la réserve de Valenciennes, et une blessure à l'ischio-jambier en février.

LFP

Les élections en juillet prochain

Les élections de la Ligue de football professionnel (LFP) auront lieu début juillet prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) à l'issue de l'Assemblée constitutive de la LFP qui s'est tenue mardi au Centre national technique de Sidi Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua. L'assemblée générale, à laquelle ont pris part des membres du bureau fédéral et des présidents de clubs professionnels de Ligue I et de Ligue II, élus par leurs pairs, lors de la dernière assemblée générale ordinaire de la LNF, tenue à Annaba le 26 mars, a approuvé la composition de la commission électorale qui est chargée des prochaines élections programmées début juillet 2011. Cette commission est composée d'un président, de trois représentants de la Ligue I et de trois représentants de la Ligue II, tous non candidats aux élections. D'autre part, l'AG constitutive a adopté les statuts et le règlement intérieur de la LFP, qui seront déposés auprès des administrations concernées pour agrément. Elle a également désigné Mohamed Mecherara comme liquidateur de la Ligue nationale de football (LNF).

Le NR Bordj Bou-Arreridj en quête de son premier doublé

Tout auréolés d'un titre de champion d'Algérie acquis avant même la dernière journée du championnat, les volleyeurs du NR Bordj Bou-Arreridj ne jurent plus que par le doublé, à quelques jours de la finale de la coupe d'Algérie prévue vendredi à Batna face au MB Béjaïa.



"Nous assisteront quoi qu'il en soit, dit-il, à une belle affiche entre deux vieilles connaissances du volleyball national, deux teams qui s'apprécient et se respectent sur le terrain". Pour le coach, Salim Bouhalla, la finale est "un match particulier" pour son équipe qui vise le doublé. Il s'agit, selon lui, d'un derby entre deux voisins pour lequel "il serait présomptueux d'avancer un pronostic car les deux équipes se connaissent jusqu'au moindre détail sur le plan technique". Il estime que la formation bordjienne "a un petit avantage" avant d'avouer, cependant, que dans une finale "tout peut arriver". Salim Bouhalla, expasseur international, formé à l'école de Chlef, affirme que la préparation de la finale a été axée sur le plan psychologique. Un aspect qu'il juge

"important" dans ce genre de confrontations, d'autant, dit-il, que les deux équipes ne sont plus à présenter sur la scène nationale. Le capitaine et attaquant international, Massinissa Azem, préfère, lui, se montrer circospect. Pour lui, le MB Bejaia qui "n'a rien à perdre, va au contraire sortir le grand jeu pour prendre sa revanche de 2009 (le NRBBA avait battu ces mêmes béjaouis en finale, ndr) alors que notre équipe sera un peu sous pression puisqu'elle vise son tout premier doublé, qui serait un événement historique à Bordj". Avec ses sept internationaux et un effectif bien rodé, fort d'une expérience née de plusieurs participations en compétitions arabe et africaine, le six bordjien partira favori au coup d'envoi de la finale, vendredi prochain dans la

salle omnisports de Batna. "Seulement sur le papier", avertit cependant le passeur international Khaled Kessai, car sur le terrain, les deux équipes partent à chances égales.

Les 2 spécialistes se retrouvent pour la 3^e fois

Le MB Béjaïa et le NR BB-Arreridj vont se retrouver face à face pour la 3^e fois en finale de la Coupe d'Algérie de volleyball (messieurs) lors de la 45^e édition de l'épreuve qu'abritera vendredi prochain la salle OPOW de Batna. Les deux heureux finalistes sont d'ailleurs de véritables habitués de cette épreuve populaire qu'est "Dame Coupe" notamment lors de la dernière décennie avec cinq finales pour le NRBBA (2000, 2004, 2009, 2010 et 2011) et également pour le MBB dont quatre consécutives : (2006, 2007, 2008, 2009 et 2011). Avec deux victoires au palmarès de chaque équipe, le MBB (2006-2008) et le NRBBA (2004-2009) viseront donc à éteindre leur palmarès par un 3^e trophée. Toutefois, le NRBBA auréolé par son premier titre historique en Championnat d'Algérie aux dépens du GS Pétroliers, caresse le rêve d'offrir à la ville Bordj Bou Arreridj son premier doublé (tous sports confondus). En revanche, le MB Béjaïa s'est classé à la 3^e place derrière le NRBBA et le GSP. Il y a lieu de souligner que le NA Hussein-Dey détient le record de victoires en Coupe d'Algérie (11 trophées), suivi du MC Alger (10), de la DNC Alger (6) et du Hydra AC (4).

FOOTBALL - CHAMPIONNAT L2 (20^E JOURNÉE)

Un alléchant NAHD - CAB au programme



trois matches, auront une belle occasion de reprendre leur envol avant une fin de saison qui s'annonce difficile vu la meute d'équipes qui les poursuit. Au stade du 1^{er} novembre de Batna, le MSPB (8^e) reçoit l'USMBA (5^e) dans un match à six

points. Deux unités seulement séparent les deux équipes qui croient toujours en leurs chances d'accession, ce qui promet du spectacle même si les joueurs risquent d'être pénalisés par l'absence du public pour cause de huis clos. Le RCK (5^e) effectuera un périlleux voyage à Aïn Témouchent pour donner la réplique à la lanterne rouge, le CRT, qui refuse d'abdiquer même avec neuf points de retard sur le premier non-reléguable. Une victoire des Koubéens est plus que nécessaire pour se repositionner après avoir été longtemps parmi le trio de tête. Les deux autres prétendants à l'accession, l'ESM (4^e, 30 pts) et l'ASM Oran (7^e, 28 pts) seront eux aussi en appel face à deux équipes menacées par la relégation, la JSM Skikda (12^e, 22 pts) et le Paradou AC (11^e, 23 pts). Après avoir longtemps végété dans les profondeurs du classement, Skikdis et Pacistes ont sorti la tête de l'eau et ont redressé quelque peu la barre mais restent toujours menacés par la relégation, ce qui va compliquer la mission de l'ESM et de l'ASMO, à la recherche de points pour garder le contact avec le peloton de tête. Enfin le MO Constantine (14^e, 21 pts), qui vit l'une des graves crises sportives depuis sa création avec sa 14^e place, à un point du reléguable AB Merouana, devra impérativement battre en déplacement l'US Biskra sous peine de voir

son avenir en L2 s'assombrir encore davantage. La rencontre O Médéa - AB Merouana a été reportée à une date ultérieure, les visiteurs devant disputer samedi leur quart de finale de Coupe d'Algérie contre le tenant du titre, l'ES Sétif.

Demain à partir de 15h

Skikda :
JSM Skikda - ES Mostaganem
Alger (Réghaïa) :
NA Hussein Dey - CA Batna
Batna :
MSP Batna - USM Bel-Abbès (huis clos)
Aïn Témouchent :
CR Témouchent - RC Kouba
Constantine :
CS Constantine - SA Mohammadia (huis clos)
Alger (Baraki) :
Paradou AC - ASM Oran
Biskra :
US Biskra - MO Constantine
O Médéa - AB Merouana reportée

LEONARDO

«Reposer la tête»

"La première chose, c'est de reposer la tête", a dit Leonardo, l'entraîneur de l'Inter Milan, après la lourde défaite contre Schalke 04 (5-2) en quarts de finale aller de la Ligue des champions, mardi, quatre jours après le 3-0 encaissé contre l'AC Milan en championnat d'Italie.

Que s'est-il passé ? Pourquoi l'Inter s'est effondrée ?

C'est difficile d'analyser après une telle défaite. On avait très bien commencé, c'était difficile d'imaginer que ça allait finir comme ça... Ils marquent le 2-2 sur une contre-attaque (après un ballon perdu par Thiago Motta, ndr), on a manqué quelques occasions, puis tout de suite après ils ont marqué le but du 3-2, puis un autre but juste après (4-2), ces deux buts coup sur coup ont décidé le match. On a été puni au maximum, ils ont sept occasions, ils marquent cinq buts, on s'en est créé au moins autant, on en marque deux.

Est-ce la faute à la défense, à la fatigue physique, ou un problème psychologique ?

Il y a eu un manque d'équilibre ce soir, mais il y a eu tant de choses, il n'y a pas que la fatigue, une telle défaite ne vient jamais d'une seule raison. Mais nous ne sommes pas arrivés à ce match avec la meilleure condition physique. Quant à la défense, depuis trois mois on joue pour gagner, pour marquer, et remonter l'AC Milan. On prend donc des risques. Nous avons consenti tant d'efforts pour en arriver là, à la veille du derby (à deux points de l'AC Milan) et aujourd'hui, en quarts de finale de Ligue des champions, et en quatre jours on a subi deux défaites très lourdes...

Ces deux défaites entravent-elles le futur, le projet Inter avec Leo ?

C'est difficile d'analyser ce que l'équipe peut donner après de telles défaites. Mais nous avons 5 points de retard (en Série A), il reste sept matches, il n'y a pas de quoi désespérer. Pour la Ligue des champions, ça devient peu réaliste d'imaginer gagner 4-0 à Gelsenkirchen, mais dans le foot on ne sait jamais, on ira là-bas en croyant que c'est possible. L'équipe doit réagir. Il faut chercher ensemble la solution et montrer ensemble ce qu'on peut faire. Mais les certitudes que nous avions restent. Et déjà dans le vestiaire on a commencé à parler, c'est naturel. Il faut chercher le déclic qui nous fera repartir. La première chose, c'est de reposer la tête. L'équipe est mature, quoi qu'on dise. Il nous faut du calme et du repos, et très vite il y a un autre match.

LIONEL MESSI

«Je n'aurais jamais choisi de jouer pour l'Espagne»

L'Argentin Lionel Messi a assuré mardi à un site internet argentin qu'il n'aurait jamais choisi de jouer pour l'équipe nationale espagnole malgré le fait qu'il ait vécu autant d'années en Espagne qu'en Argentine. "Je n'aurais jamais choisi de jouer pour l'Espagne parce que je suis Argentin. Il est vrai qu'en Espagne on me traite très bien mais il ne faut pas oublier que j'ai vécu pratiquement le même nombre d'années à Barcelone que j'en ai vécu en Argentine, cela fait partie de moi mais cela ne te fait pas changer tes couleurs", a déclaré Messi sur le site TyCSports.com "Je veux clarifier les choses : je n'ai reçu aucune pression de la part du FC Barcelone, ce qui a été dit est vrai. Je n'ai pas pu jouer en raison d'une contracture, je ne comprends donc pas la raison de cette controverse", a souligné le co-meilleur buteur du Championnat d'Espagne. Il a d'ailleurs souligné qu'il ne voulait pas accorder de priorité : "J'aime la sélection mais j'aime aussi mon club et tant que je peux je serai sur les deux fronts". Considéré comme le meilleur joueur du monde, Messi sera l'une des attractions de la Copa America qui se déroulera du 1er au 24 juillet 2011 en Argentine.

LIGUE DES CHAMPIONS

Inter Milan sombre à San Siro

Schalke 04, en humiliant l'Inter chez elle (5-2), et le Real Madrid, large vainqueur à domicile d'un Tottenham rapidement réduit à 10 (4-0), ont pris tous deux une sérieuse option sur une qualification en demi-finale de la Ligue des champions à l'issue des quarts de finale aller mardi.

Déjà sévèrement battue lors du derby par l'AC Milan samedi en championnat (3-0), l'Inter, tenante de la Ligue des champions, a sombré à San Siro face aux Allemands de Schalke lors d'un match très spectaculaire.

Les Italiens avaient pourtant débuté la partie en fanfare en inscrivant un but superbe moins d'une minute après le coup d'envoi. Stankovic reprenait de volée du milieu du terrain un long ballon dégagé de la tête par le gardien allemand Neuer.

Matip égalisait pour les Allemands (17'), puis Milito, seul face au gardien, redonnait l'avantage aux Italiens (34') avant une nouvelle égalisation de Schalke juste avant la pause grâce à Edu (40').

En seconde période, le club de Gelsenkirchen prenait le large par Raul (53'), auteur de son 72e but en coupes



européennes, puis Ranocchia offrait un quatrième but aux Allemands en marquant contre son camp (57') avant qu'Edu ne signe un doublé (75') et le 5e but de Schalke.

Dans l'autre match de la soirée, le Real Madrid, propulsé par un doublé de "Manolito" Adebayor, a enfoncé une équipe de Tottenham rapidement réduite à 10 après l'exclusion de Peter Crouch (15'). Les Spurs ont encaissé un but dès la qua-

trième minute, marqué de la tête par le Togolais sur un corner d'Özil. Les Madrilènes doublaient ensuite la mise, avec une nouvelle reprise de la tête d'Adebayor, qui laissait sur place le gardien Heurelho Gomes (57'). A 2-0, ils refusaient de laisser leur victime tranquille et Di Maria, d'une merveilleuse frappe enroulée, battait Gomes pour la troisième fois (72'). Puis c'était le tour de Cristiano Ronaldo en fin de match (87').

APRÈS LES INCIDENTS DU MATCH ZAMALEK-CLUB AFRICAIN

Ibrahim et Hossam Hassen devant la commission d'enquête

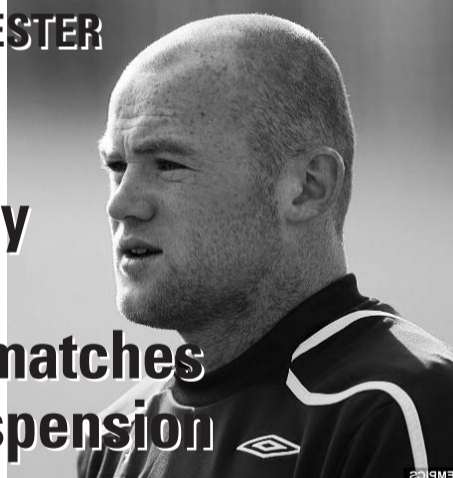
La commission d'enquête ordonnée par le Conseil suprême des forces armées égyptiennes auditionnera les directeurs technique et sportif du Zamalek, respectivement Hossam Hassen et Ibrahim Hassen, sur les actes de hooliganisme et l'envahissement de la pelouse du stade du Caire lors du match Zamalek-Club africain comptant pour les 1/16es de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, ont indiqué mardi des sources médiatiques.

La commission confrontera les deux frères jumeaux sur la base du CD remis par le ministre de l'Intérieur, le général-major Mansour Aissaoui, au ministre de la Justice, Mohamed Abdelaziz, en sa qualité de président de la commission d'enquête, ont précisé les mêmes sources citant une source militaire. Le CD "comprend des images de la rencontre d'Ibrahim Hassen avec des supporters avant le match et des séquences le montrant en train de demander aux supporters de descendre sur le terrain dans les arrêts de jeu alors que le Zamalek avait hypothéqué ses chances de qualification au 2e tour", selon les mêmes sources.

À trois minutes de la fin du temps réglementaire, des centaines de supporters du Zamalek ont envahi la pelouse du stade du Caire et attaqué les joueurs du Club africain et le trio arbitral algérien dirigé par Mohamed Bichari. Le Conseil des ministres a décidé la reprise du championnat d'Egypte de football, toutes divisions confondues, le 13 avril après une interruption de plus de deux mois en raison des événements de la révolution du 25 janvier. Le Premier ministre égyptien Issam Charaf a affirmé, au lendemain du match Zamalek-Club africain, que le gouvernement "va ouvrir une enquête sur les incidents survenus et sanctionner toutes les personnes impliquées", soulignant qu'il souhaitait personnellement la suspension du championnat de cette saison.

MANCHESTER UNITED

Rooney risque deux matches de suspension



La vedette de Manchester United Wayne Rooney a plaidé coupable pour avoir injurié devant les caméras de télévision lors du match entre Manchester United et West Ham samedi, mais a fait appel de la sanction de deux matches de suspension prévue par le règlement, a déclaré mardi la Fédération anglaise de football. Objet d'une procédure pour "usage de propos injurieux", l'attaquant de MU pouvait soit accepter l'accusation et la sanction, soit accepter l'accusation mais faire appel de la sanction, soit refuser les deux. Dans les deux derniers cas, il risquait une aggravation de la punition. La décision de l'instance fédérale sera rendue mercredi. Rooney, qui doit disputer le quart de finale aller de la Ligue des champions contre Chelsea mercredi soir à Londres, n'a pas participé à l'entraînement mardi. Samedi dernier, il avait renversé la situation contre West Ham (4-2) en réussissant un triplé. Après son troisième but, il s'était tourné vers la caméra située à proximité de la cage et avait lâché une bordée de jurons que tous les téléspectateurs avaient pu entendre. Il avait ensuite présenté des excuses, expliquant avoir agi "dans le feu de l'action" et "sans viser personne en particulier". Si la suspension de deux matches est confirmée, Rooney manquera une rencontre de Premier League contre Fulham samedi prochain et la demi-finale de la Coupe d'Angleterre le 16 avril contre Manchester City. MU occupe la tête du Championnat d'Angleterre avec sept points d'avance sur Arsenal après la 31e journée, mais avec un match en plus.

TLEMCCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

Des festivals délocalisés vers la ville des Zianides

Bon nombre de festivals nationaux et internationaux seront délocalisés vers Tlemcen et sa région à l'occasion de la tenue, dans cette ville, de l'événement « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ».

PAR LARBI GRAÏNE

Ainsi en est-il du festival culturel international de musique « Diwan », du festival culturel international de musique andalouse et de musiques anciennes, du festival culturel international de la calligraphie arabe, du festival culturel international de la miniature et des arts décoratifs, du festival culturel international de musique « Samâ Soufi » et du festival international de cinéma. Ce dernier a l'air de changer de dénomination, il serait donc une sorte de manifestation temporaire, puisqu'il était dénommé « festival international du cinéma d'Alger ». C'est la capitale qui a l'habitude d'abriter l'ensemble de ces festivals mais on ne précise pas si Alger en fera une seconde édition pour maintenir l'animation à son niveau. Cette éventualité étant peu probable, il est fort à parier qu'Alger perdra cette année au moins 6 festivals.

Mais ce n'est pas seulement Alger qui va perdre de l'animation. La ville de Constantine verra aussi l'un de ses festivals transféré vers la ville des Zianides, il s'agit du festival culturel international « d'El Inhad ». Le transfert ne touche pas par ailleurs les festival culturel national de musique haouzi et celui des danses populaires qui se tiennent d'habitude respectivement à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Programmé en premier, le festival culturel international de la calligraphie arabe



démarrera avec l'ouverture de l'événement soit le 15 avril pour se poursuivre jusqu'au 22 avril. Suivra ensuite, du 20 au 28 juin, le festival culturel international de la miniature et des arts décoratifs. Du 28 avril au 6 mai 2011 ce sera le tour du festival culturel international de musique andalouse et des musiques anciennes qu'abritera le complexe culturel « Imama ». Le festival culturel national de musique haouzi se déroulera quant à lui du 3 au 10 juillet 2011.

Celui des danses populaires du 12 au 18 juillet 2011. Le festival culturel international de musique Diwan du 20 au 26 juillet 2011. Le festival culturel international d'El Inhad du 20 au 26 octobre 2011. Le festival culturel international de

musique « Samâ Soufi » du 3 au 9 novembre 2011 et le Festival international de cinéma durant le mois de juillet 2011. Il est vrai que le programme cinéma présente cette particularité d'être inédit. Il y a au menu 35 documentaires et docus-fiction traitant de l'histoire culturelle de Tlemcen. En sus, il y aura des avant-premières auréolées par la présence des réalisateurs. En tout il y a au menu 3 à 4 documentaires par mois.

Les salles de cinéma de la région recevront par la suite tous ces films après leur diffusion à Tlemcen, indique-t-on. *Sidi Boumediene, Abdelkrim Dali, Ibn Khaldoun, Cheikha Tetma* sont quelques uns de ces titres...

L. G.

KSOUR AZELOUAZ ET EL MIHANE DE DJANET

Lancement d'une étude pour leur restauration

Une étude a été lancée par la Direction de la culture de la wilaya d'Illizi pour la restauration et la mise en valeur des ksour de Azelouaz et d'El Mihane, dans la ville de Djanet, a-t-on appris mardi auprès de cette direction. L'opération, inscrite au titre de l'exercice 2011 pour une enveloppe de 20 millions DA, sera réalisée en trois phases. Celles-ci consistent en la réalisation d'un diagnostic et de travaux d'urgence, l'élaboration d'analyse historique et typologique sur le secteur sauvegardé et l'avant projet du plan permanent des sites, et enfin de la rédaction finale du plan permanent des deux sites.

Une fois la phase d'étude achevée, il sera procédé à l'étape de réalisation et de restauration de ces sites historiques, et la proposition du cahier des charges aux partenaires, notamment l'Office du parc national du Tassili (OPNT) et la Direction de la restauration du patrimoine au niveau du ministère de la culture, a-t-on ajouté. L'opération de restauration retenue par les

pouvoirs publics vise la remise en état des lieux, avec comme objectif et souci majeur la reconstitution de l'originalité des deux sites.

Cependant, à l'exception de quelques indications et références historiques, aucun manuscrit ou plan descriptif propre au site n'est à la disposition des spécialistes pour les aider dans leurs travaux de restauration, a-t-on signalé. Une enveloppe de 500 millions DA avait été accordée, dans le cadre du Fonds spécial des wilayas du Sud en 2006, pour la restauration de ce vestige historique, classé patrimoine mondial en 1982 et réserve mondiale de la biosphère en 1986.

Ces sites objets de la restauration ont fait l'objet de plusieurs agressions provoquées par les aléas du temps, par la nature et par l'homme. Ces agressions sont à l'origine de la déstructuration des sites et la perte d'une multitude de signes et de symboles de la région, dont des portes, fenêtres, arcades et colonnes, qui sont à même d'enseigner davantage sur les modes

socio-économique et politique d'avant et durant la période ottomane et sous la colonisation française, déplore-t-on. Les sites en question ont perdu un pan entier de leur originalité architecturale, selon les spécialistes. La construction de nouvelles ailes sur les flancs Est et Ouest, selon un style typiquement colonial, dont la ville de Djanet s'est imprégnée à l'époque, serait l'une des multiples violations qu'auraient subies ces sites, a-t-on expliqué. D'autres transformations ont été réalisées par la population sur l'ensemble des ailes de l'un des sites. Des actes à l'origine d'une destruction structurelle et frontale du site par injonction d'éléments anticonformistes et à l'antipode de l'architecture et de l'urbanisme arabo-musulmans, estiment les mêmes spécialistes. Des experts rapportent dans leurs études que le site subit actuellement un "inquiétant" phénomène de dégradation de son corps, d'où l'urgence de sa restauration.

APS

7^E SALON NATIONAL DES AMATEURS DE COLLECTION À OUARGLA

Protection du patrimoine matériel et immatériel



Des merveilles du patrimoine matériel et immatériel national ont été mises en valeur lundi dernier à Ouargla lors de la 7^e édition du Salon national des amateurs de collection, initiée sous le thème " Protection du patrimoine culturel, préservation de l'identité collective ".

Organisée à la maison de la culture Moufidi-Zakaria, cette manifestation nationale de trois jours regroupe une quarantaine d'amateurs de collection représentant 17 wilayas.

La manifestation comporte une grande exposition renfermant des collections de timbres, de cartes postales et de pièces de monnaie représentant de riches motifs et dessins valorisant des sites naturels et touristiques, classés patrimoine national et international. Parmi les représentations figurant sur les modèles collectés, le Tassili N'Ajjer avec ses sculptures et gravures rupestres, des animaux endémiques vivant dans les régions du sud algérien, dont les gazelles Dorcas, Cuvieri et Dama, le guépard du Tassili, l'autruche, le dromadaire et le fennec.

De vieux ksour du sud, à l'instar de ceux de Taghit (Béchar), Tamentit (Adrar), la vallée du M'zab (Ghardaïa) et Témacine (Ouargla), figurent aussi sur les facettes des articles exposés au public.

Un large éventail d'outils et de supports, en rapport avec les us et coutumes sociales des régions du Sud, font partie des objets exposés, à l'exemple d'anciens outils agricoles, de photos des systèmes traditionnels de partage des eaux de Ghardaïa, Adrar, du Touat et de Timimoun, et dans le Tidikelt (In Salah), en plus de photos d'instruments de musique propres aux genres tindi et imzad répandus dans l'Ahaggar et le Tassili. Les bijoux traditionnels et d'autres articles d'ornement féminin ont été aussi valorisés à travers des cartes postales et des timbres exposés à l'occasion. M. Hadjadj, octogénaire de Ouargla, passionné de philatélie et participant à cette manifestation, a affirmé détenir plus de 10.000 timbres retraçant plusieurs ères et événements vécus par l'Algérie.

Les organisateurs ont programmé, en marge du salon, une table ronde sur la collection, avec pour objectif l'échange d'expériences entre les participants et la vulgarisation de l'importance des objets collectés retraçant quelques étapes historiques du pays. La manifestation sera sanctionnée par la remise de prix aux meilleurs participants.

APS

1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON DU MARIAGE

POUR UNE CONNAISSANCE GLOBALE ET UNE ORGANISATION PARFAITE

Le chapiteau de l'hôtel Safir Mazafran Zeralda accueillera la 1^{ère} édition du Salon du mariage. Cette première manifestation du genre en Algérie se tiendra du 28 au 30 avril et constituera un événement autant sur le plan culturel qu'économique. Selon ses organisateurs ce salon est incontournable pour les futurs mariés et les professionnels du secteur du mariage.

PAR KAHINA HAMMOUDI



Le salon se trouve être l'endroit idéal et recherché pour faire rêver et éveiller la curiosité des futurs mariés tout en répondant à leurs attentes!

Pour sa 1^{ère} édition, le Salon du mariage a pour objectif majeur de faire connaître le concept d'« organisation de mariage » déjà créé et adopté voilà plusieurs années par plusieurs pays d'Orient et d'Occident, assuré à titre collectif par des agences événementielles spécialisées, ou à titre individuel « organisateur de mariage » : un moyen très pratique et recommandé pour les futurs époux et leurs familles, leur permettant un gain de temps dans la recherche des prestataires tout en respectant leurs budgets et leur permettre de vivre pleinement et en toute sérénité le jour de la fête.

Les initiateurs veulent que ce salon devienne un rendez-vous national et annuel, incontournable de la qualité, du design, de la nouveauté et du raffinement.

Ils espèrent également que cet événement incitera les professionnels du mariage à l'évolution, la création et à la modernisation.

Sans oublier que ce salon pourra aider ou aspirer à la création de salons régionaux du mariage, pour les visiteurs locaux ne pouvant se déplacer dans la capitale pour visiter le salon et pour les professionnels du mariage, c'est le meilleur investissement pour communiquer et se faire connaître auprès d'une clientèle régionale très portés sur le sujet.

En conclusion, le but du Salon du mariage 2011 est de créer l'événement tout en s'affirmant comme un salon dynamique qui inclut une meilleure interactivité entre les exposants présents pendant toute la durée du salon et le public, dans un espace familial et convivial adapté aux nouvelles attentes des futurs mariés.

Quant au programme, il s'avère qu'il sera riche et varié, plusieurs animations seront proposées aux visiteurs.

Des conférences sur le thème du mariage présentées par des professionnels du secteur (juriste, médecins, psychologues et surtout homme de religion : en

complément à l'aspect économique et culturel habituel (achats et préparation de la cérémonie de la fête du mariage), et dans la perspective d'informer, de sensibiliser les futurs mariés ainsi que leurs familles sur le réel sens du « mariage », et d'arriver à faire le point sur ses objectifs et ses répercussions positives et négatives, arriver à démontrer toutes les facettes du « mariage » connues de façon générale, mais malheureusement méconnues dans le fond comme le cas sur le plan religieux, administratif et juridique, ou considérés comme sujets « tabou », en rapport avec la préparation psychologique au mariage,

le mariage d'un point de vue médical et pathologique, tout en évoquant aussi le métier d'organisateur de mariage.

Des animations artistiques telles que : « L'atelier de beauté », « Célébration de fêtes du mariage fidèle aux traditions algériennes », sans oublier les défilés de mode ! Un salon du mariage ne serait pas un vrai salon sans un défilé de robes de mariée, mais dans un mariage il y a la femme et l'homme, et à ce dernier nous offrons un défilé de costumes de marié proposant les dernières créations et nouvelles tendances !

Plusieurs boutiques d'habillement de

ENFANTS HANDICAPÉS NÉS HORS MARIAGE

Nécessité d'une prise en charge adaptée

L'Association algérienne de l'enfance et de la famille d'accueil bénévole (AAEFAB) a appelé mardi à Alger à une prise en charge adaptée pour les enfants handicapés nés hors mariage.

Intervenant lors du Forum d'El-Moudjahid sur le thème des enfants privés de famille, le président de l'association, Antri Bouzar Youcef, a estimé à plus de 3.000 les enfants nés hors mariage en Algérie annuellement, dont des enfants handicapés qui nécessitent une prise en charge spécialisée.

M. Antri Bouzar a précisé que plus de 15% du nombre global des enfants nés hors mariage sont pris en charge dans des pouponnières de l'Etat, ajoutant que cette situation de handicap ne facilite pas leur placement dans des familles d'accueil dans le cadre de la kafala. Il a indiqué, dans ce cadre, qu'une réflexion est en cours au niveau du ministère de la Solidarité nationale pour créer des centres spécialisés dans la prise en charge des enfants handicapés nés hors mariage et organiser des cycles de formation.

Par ailleurs, il a fait savoir que l'AAEFAB compte actuellement 100 dossiers en attente de demandes de familles

d'accueil, des stylistes, coiffeurs, esthéticiens, seront présentes au salon pour le plus grand bonheur de Monsieur et de Madame... puisqu'au salon du mariage, nul n'est oublié, même les enfants !

Le Salon du mariage 2011 « s'insère » comme étant un réel espace économique, d'échanges culturels incitant à l'évolution, la création et à la modernisation, devenant au futur, l'événement de référence, qui rappellera au fils des ans nos coutumes algériennes dans un cadre créatif et moderne.

Tous les métiers du secteur du mariage seront présents : mode et beauté, habillement femme/ homme, costumes et robes de mariée, coiffure, instituts de beauté, bijouterie et fantaisies, chaussures et maroquinerie, décoration florale, salles des fêtes, traiteurs, agences d'organisation de mariage, D.-J animation, orchestre, musiciens, photographes vidéaste, dragées et confiseries, cadeaux, agences de voyage, opticiens, banques et assurances....

La révélation de cette première édition sera le métier d'Organisateur du mariage et le *Guide du Mariage* : un guide pratique, contenant toutes les étapes essentielles liées aux préparatifs du mariage, conseils et astuces révélés par des professionnels, listant les coordonnées des différents prestataires participants au salon. Mis à la disposition du grand public, sur le lieu de l'événement, sur le site Internet du salon, et très prochainement dans les librairies.

K. H.

- Nature de l'exposition :
Exposition-vente

- Ouverture du salon du 28 au 30 avril 2011. Chapiteau Safir-Mazafran Zeralda Alger.

- Horaires d'ouverture au public :
Du jeudi 28 au 30 avril 2011, de 10h30 à 19h.



d'accueil dans le cadre de la kafala, précisant qu'il y a de nombreuses demandes.

De son côté, Hocine Nia, membre de l'association, a plaidé pour l'inscription de l'enfant makfoul (enfant recueilli) sur le livret de famille du kafil (famille d'ac-

cueil), en mentionnant que cet enfant est pris en charge par cette famille dans le cadre de la kafala. Cette opération facilitera l'insertion de cette frange d'enfants dans la vie sociale, a-t-il souligné.

APS

Irina Shayk : Un décolleté vertigineux... pour la chérie de Ronaldo !

Elue plus belle femme du monde l'an dernier, Irina Shayk met tous les hommes de la planète d'accord : c'est une bombe ! Et le top model russe de 25 ans sait user de ses charmes pour entretenir la flamme dans le cœur de ses fans, à savoir la gente masculine toute entière. Fiancée au champion du ballon rond Cristiano Ronaldo, Irina était, le samedi 2 avril, en célibataire lors de sa venue au Tao Beach de l'hôtel Venician à Las Vegas. Vêtue d'une combi-short dans les tons clairs parfaitement adaptée au climat aride du Nevada et perchée sur des escarpins, les cheveux parfaitement brushés, Irina était à tomber. Pour elle, pas besoin d'artifice tel d'un it-bag Chanel, son seul accessoire : un tétou qui tente de sortir de son corsage ! En effet, la belle qui s'affichait récemment dans Sports Illustrated et en faisait rêver plus d'un dans la campagne pour la marque de lingerie Xti, dont elle est l'égérie, avait opté pour un décolleté des plus vertigineux qu'elle portait avec un push-up déconcertant. Alors forcément, un de ses tétons était à deux doigts de se pointer à la vue des plus observateurs. Décidément, Irina, un rien ne l'habille... et un rien la déshabille !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1827 John Walker vend la première boîte d'allumettes de son invention

En 1826, il inventa par hasard les allumettes à friction en mélangeant de la potasse avec de l'antimoine. Il les commercialisa dans sa ville en 1827 sous le nom de "friction lights", mais refusa de les breveter et n'en révéla pas la composition.

1906 Eruption du Vésuve détruisant la ville d'Ottaviano

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la faille s'agrandit, vers minuit une deuxième coulée de lave à 1050° C surgit. Les 6 et 7 du mois, les flancs de la montagne s'ouvrent à 600 mètres d'altitude, des épanchements de lave détruisent partiellement Boscotrecase. Pendant ce temps, le cratère central est le siège d'une activité explosive qui devient forte dans la nuit du 7 avril. Des cendres et des blocs tombent sur Ottaviano et S. Giuseppe, les toits des maisons sont enfoncés. La charpente de l'église de S. Giuseppe s'effondre faisant 105 morts. La deuxième phase est une activité essentiellement gazeuse, elle a lieu le 8 avril. La montagne tremble très fortement à des intervalles de temps de plus en plus courts.

Dans la nuit du 8, à 3 heures 30, une fontaine de lave et de gaz sort avec force du cratère, elle atteint 600 mètres de hauteur. L'après-midi, les cendres montent à 13 mille mètres. Des éclairs traversent le panache de poussières, la vitesse des gaz atteint 500 mètres par seconde, leur température est de 400° C.

1933 La prohibition de l'alcool est officiellement levée aux États-Unis

A la bonne vôtre ! hhips! C'est la fin de la prohibition (interdiction de la vente d'alcool) aux U.S.A pour la bière (moins de 4% d'alcool). Le 5 décembre de la même année, la prohibition sera levée pour toute boisson alcoolisée et spiritueux

1943 Le chercheur suisse Albert Hoffmann élabore l'hallucinogène

Le LSD a été synthétisé pour la première fois en 1943 par le chimiste suisse Albert Hofmann. Le LSD possède des propriétés hallucinogènes et est vu comme l'une des drogues les plus puissantes : une dose de 20

microgrammes est souvent suffisante pour amener un effet pharmacologique. Pour son usage récréatif, le LSD est vendu la plupart du temps sous forme de petits carrés de papier plus ou moins épais, imprimés ou non.

1945 L'aéronavale américaine coule le plus gros bâtiment de la marine japonaise

Le Yamato, du nom de la province japonaise de Yamato, était un cuirassé de premier rang de la marine impériale japonaise et le premier du type. Le Yamato était le plus grand des cuirassés jamais construits, déplaçant 65.027 tonnes et armés de pièces de 460 mm, le plus gros calibre jamais monté sur un navire de guerre. Il était conçu pour surclasser tout navire susceptible d'être construit par les États-Unis d'Amérique. Il a subi l'attaque des appareils américains : 132 chasseurs, 50 bombardiers en piqué et 98 avions torpilleurs. 4 bombes et 2 torpilles font mouche. Le cuirassé prend 6° de gîte et coule.

1948 La constitution de l'Organisation mondiale de la Santé entre en vigueur

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) (World Health Organisation (WHO)) est une agence spécialisée dans la santé, fondée le 7 avril 1948 et dépendante de l'Organisation des Nations unies. L'OMS trouve ses origines dans les guerres de la fin du XIXe siècle (Mexique, Crimée).

Après la Première Guerre mondiale, la Grippe espagnole de 1918-1919, qui fit en 6 mois plus de 20 millions de morts, poussa la SDN à créer le comité d'hygiène de la SDN, qui est l'embryon de l'OMS. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif de développer le plus possible le niveau de santé de tous les peuples. La santé étant définie dans ce même document comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

1966 Une bombe H retrouvée en Méditerranée

Au terme de 80 jours de recherches actives, la bombe thermonucléaire perdue par l'US Air Force le 17 janvier au large de l'Espagne est retrouvée à 840 mètres de fond. Elle est intacte et selon les autorités américaines aucune pollution sous-marine n'est à craindre.

LE CARNET DU MIDI

1915 UN TALENT INOUI



Cette grande chanteuse de jazz américaine de son vrai nom Eleanora Fagan voit le jour à Baltimore. Elle est considérée comme l'une des plus grandes chanteuses que le jazz ait connu. Clarence et Sadie, ses parents ne se sont jamais mariés. Clarence Holiday ne reconnaît pas l'enfant, il est guitariste de jazz, et passe sa vie dans les clubs la nuit, sur les routes le jour. Sadie, sa mère, n'a pas le temps de s'occuper d'Eleanora et la confie à sa famille : la fillette va d'un foyer à l'autre tandis que sa mère enchaîne les petits boulots à Baltimore, tout en voyageant souvent à New York où elle multiplie les rencontres masculines, en général rétribuées. En plein Harlem, sous la prohibition, Eleanora découvre les boîtes clandestines, où l'alcool coule à flots et où le jazz résonne du soir au matin. Presque par hasard, Eleanora rencontre un jeune saxophoniste, Kenneth Hollon, et décroche avec lui ses premiers engagements, dans le Queens et à Brooklyn. Elle a quinze ans et se choisit un nom de scène. Billie Holiday. Billie chante également avec Duke Ellington. Tout va bien pour Billie, qui enchaîne les aventures sentimentales et installe sa mère à la tête d'un petit restaurant. Les années suivantes voient Billie Holiday multiplier les enregistrements, les engagements, les succès, avec des musiciens de grande renommée. Son nouveau compagnon est un escroc, doublé d'un drogué. Il l'habitue à l'opium, puis à la cocaïne, avant de se retrouver en prison. Billie divorce de Monroe et enchaîne de nouveau les aventures, jusqu'à sa rencontre avec Joe Guy, un trompettiste be-bop qui la fournit en héroïne. À la même époque, elle renoue avec Joe Guy et adopte le LSD. Son impresario Joe Glaser lui impose une cure de désintoxication dans une clinique privée, début 1947. En vain : quelques semaines plus tard elle est arrêtée en possession de stupéfiants et condamnée à un an de prison. Billie fait scandale, et se trouve de plus dans une situation financière difficile : ses royalties ont disparu dans la drogue et les poches des hommes qui l'entourent. Outre sa cirrhose, on diagnostique une insuffisance rénale elle meurt dans un hôpital elle avait 44 ans.



1939 LE NAPOLÉON DU CINÉMA

Francis Ford Coppola qui est né ce jour est un réalisateur, producteur et scénariste américain cinq fois récompensé aux Oscars. En dehors du monde du spectacle, Coppola est aussi vigneron, éditeur de magazine et hôtelier. Il est surtout connu pour la saga des Parrains et Apocalypse Now, qui dépeint la guerre du Vietnam. Il est le père des réalisateurs Sofia et Roman Coppola, l'oncle de Nicolas Cage. Au début des années 1960, il débute sa carrière de professionnel en faisant des films à petit budget avec Roger Corman puis en écrivant le scénario de quelques grosses productions internationales telles Paris brûle-t-il ? de René Clément. Sa première œuvre notable remonte à l'ère de ses collaborations avec Corman. Après son diplôme de fin d'étude, Coppola se voit offrir les rênes de l'adaptation cinématographique de la comédie musicale de Broadway Finian's Rainbow, mettant en vedette Petula Clark dans son premier film américain. En 1971, Coppola gagne un Oscar pour le scénario de Patton, biographie filmée du général éponyme réalisée par Franklin J. Schaffner. Cependant, sa réputation de grand cinéaste n'est reconnue qu'après avoir co-écrit le scénario et réalisé les deux premiers volets de sa grande saga sur la mafia italo-américaine : Le Parrain (1972) et Le Parrain 2 (1974). Les deux œuvres seront chacune récompensées par l'Oscar du meilleur film, devenant ainsi les premiers, et pour l'instant encore les seuls films à suite à en être les détenteurs. Le Parrain 2 vaudra également à son metteur en scène l'Oscar du meilleur réalisateur. Coppola goûte à l'autre plus gros succès critique et public de sa carrière avec Apocalypse Now. Personnage fantasque, mégalo-mane, on le surnomme parfois à juste titre « le Napoléon du cinéma ». Doté d'un orgueil monstrueux que n'ont pas atténués les échecs, Coppola ne laisse jamais indifférent, il se montre volubile, arrogant, extraverti, doté d'une remarquable capacité à enfoncer les portes qu'on ferme devant lui. Il est typique des « auteurs-tyrans » qui considèrent les autres comme des pions pour mener à bien leur propre ambition démiurgique. Apocalypse Now est certainement le film qui a transcendé cette nature pour devenir un chef-d'œuvre cinématographique sur la folie, la guerre, la nature sauvage et l'impérialisme.

1962 LE SPIDERMAN FRANÇAIS

Alain Robert voit le jour en Saône-et-Loire. C'est un grimpeur français de haut niveau, qui s'est spécialisé depuis 1994 dans l'escalade urbaine en solo intégral, c'est-à-dire l'ascension de gratte-ciel à mains nues et sans aucun matériel d'assurance. Père de 3 enfants, il est sujet à des crises d'épilepsie depuis une chute sur la tête de 15 mètres en 1982, en raison d'un nœud mal fait. En 1982, il est victime de deux accidents. Le plus grave, une chute de quinze mètres la tête la première, lors d'une descente en rappel, à cause d'un nœud mal réalisé, lui vaut six jours de coma et des fractures multiples au crâne, nez, poignets, coude, bassin et talons. Le pronostic des médecins est alors peu optimiste : «Ce garçon ne pourra plus jamais grimper». Un an plus tard, il grimpe pourtant à nouveau, et atteint même le plus haut niveau dans sa discipline. Il garde depuis des séquelles de cet accident, et notamment un vertige persistant dû à un problème d'oreille interne.



1954 L'INTRÉPIDE

Jackie Chan est né ce jour à Hong Kong en Chine. C'est un acteur, chorégraphe de scènes d'action, réalisateur, producteur, spécialiste en arts martiaux et scénariste. Jackie Chan est mondialement reconnu dans les domaines du kung fu et des films d'action. Dans ses films, il est connu pour son style de combat acrobatique, son sens de l'humour, son utilisation d'armes improvisées et ses cascades innovantes. Depuis les années

1970, Jackie Chan est apparu dans plus d'une centaine de films. Il a reçu une étoile à l'avenue du Hollywood Walk of Fame. En tant qu'icône culturelle, Chan a été mentionné dans diverses chansons pop, dessins animés et jeux vidéo. En 2008, Chan a chanté lors de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques. En 1960, son père immigre à Canberra en Australie, pour travailler en tant que chef cuisinier à l'Ambassade américaine. Ainsi Chan fut envoyé de 1961 à 1971 à la China Drama Academy, une académie d'étude du théâtre chinois dirigé par Maître Yu Jim-yuen. Chan s'y entraîna rigoureusement pendant 10 ans, excellent dans les arts martiaux et l'acrobatie. Suite à l'échec commercial de ses premières aventures cinématographiques et à la difficulté de trouver du travail en tant que cascadeur, Chan joue en 1975 le rôle principal dans une comédie de film pour adultes. En 1972, il côtoie ainsi son modèle Bruce Lee dans La Fureur de vaincre, qu'il retrouvera dans quelques-uns de ses succès dont Operation Dragon et La Nouvelle Fureur de vaincre, toujours dans des rôles mineurs. Jackie Chan prend vite du galon. Il tourne avec le confirmé Lo Wei. Il commence à développer un style particulier mêlant action et comédie, style qui deviendra sa marque de fabrique. Jackie Chan transforme le difficile pari d'être à la fois populaire en Asie et dans le monde occidental. Son succès aux États-Unis prend une forme triomphale. A travers les années, Chan s'est disloqué le bassin et s'est cassé les doigts, l'orteil, le nez, les pommettes, les hanches, le sternum, le cou, la cheville et les côtes dans de nombreuses cascades.

ANTIVIRAUX

L'OMS préoccupée par la résistance des virus et des bactéries

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé sa préoccupation quant à la résistance croissante des virus et des bactéries aux antiviraux durant ces dernières années.

Dans un rapport publié à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé et de la création de l'OMS, coïncidant au 7 avril de chaque année, l'organisation a défini un plan d'action pour faire face à l'évolution de la résistance aux antiviraux à travers l'élaboration d'une stratégie en 6 points.

L'OMS accorde un intérêt particulier à ce thème après que les virus ont développé une résistance accrue aux médicaments au point de menacer la santé de l'humanité, et ce, en dépit des mesures prises par certains pays pour remédier à cette situation.

L'organisation a dans ce sens appelé "à la nécessaire conjugaison des efforts pour éviter de revenir à une période où les antibiotiques étaient encore méconnus".

En vue de faire face à la résistance des virus et des bactéries aux antiviraux, l'OMS a estimé qu'il est nécessaire de définir la responsabilité de tout un chacun (dirigeants, société, malade, médecin, pharmacien, distributeur de médicaments).

Sous le thème : "La lutte contre la résistance des virus aux médicaments et la conjugaison des efforts au temps présent pour garantir le traitement au futur", l'OMS a expliqué que cette résistance est due aux désengagements des Etats, au manque de contrôle, à la mauvaise utilisation des médicaments, à l'absence de sensibilisation en matière de lutte contre les virus et au manque de recherche dans ce domaine.

Selon la définition de l'organisation, les antiviraux sont des médicaments utilisés dans le traitement des maladies causées par des micro-organismes, des bactéries, des champignons ou des virus.

Elle a souligné que la découverte des médicaments antiviraux constitue un acquis scientifique et un progrès énorme dans le domaine de la santé, rappelant que ces médicaments ont sauvé la vie de milliards de personnes durant les 70 années écoulées.

L'OMS a toutefois exprimé son inquiétude face à la résistance des virus en raison de l'inefficacité du traitement à travers les antibiotiques, indiquant que la prolifération des virus et des bactéries augmente les dépenses en matière de soins.

L'inefficacité des antiviraux face aux virus s'explique également par la prise inappropriée de médicaments (doses insuffisantes ou abandon du traitement).

L'OMS a enfin appelé à la prise de mesures urgentes pour maîtriser la situation avant que les pandémies et les maladies virales qui ont refait surface, ne constituent un obstacle au développement et à la concrétisation des objectifs du millénaire 2015.

APS

RHUME DES FOINS

C'est la faute au printemps

Si l'arrivée du printemps évoque pour beaucoup d'entre nous la douceur de l'air et le retour des beaux jours, cette période est pour certains davantage synonyme de désagréments. La cause de leur tourment : le rhume des foins, une rhinite allergique induite par les pollens d'arbres des graminées et diverses plantes herbacées, dispersés par le vent. Ses symptômes : brûlures, rougeurs, gonflements et larmolement oculaires, éternuements en salve, obstruction ou écoulement nasal abondant, démangeaisons intenses ...

L'apparition et la gravité de ces symptômes du rhume des foins dépendent de la quantité d'allergènes présents dans l'air et du degré de sensibilisation préalable de la personne. 50% à 90 % des sujets souffrant de rhume des foins ont des antécédents d'allergies dans leur famille (prédisposition génétique).

La fréquence du rhume des foins varie selon les régions, les saisons et les conditions climatiques. La rhinite allergique constitue un problème important de santé publique au niveau mondial, de par sa prévalence et l'importance de la population touchée, l'impact sur la qualité de vie des patients et les coûts qu'elle génère pour la société.

Le rhume des foins et la sensibilisation aux allergies polliniques augmentent au cours de l'âge scolaire et atteignent un pic pendant l'adolescence. Depuis peu, la pollution de l'air urbain est de plus en plus souvent considérée comme l'une des causes potentielles ou l'un des facteurs de déclenchement, bien que cela soit encore contesté.

Selon la sévérité des symptômes, une prise en charge thérapeutique par étapes est proposée et peut/doit associer éviction allergénique (souvent difficile), traitement pharmacologique et immunothérapie (ou désensibilisation spécifique, sous forme injectable et sub-linguale) :

- les cromones, des molécules qui empêchent la libération d'histamine et agissent sur l'écoulement et les démangeaisons nasales. Elles sont bien tolérées mais leur action brève nécessite plusieurs administrations par jour.

- les antihistaminiques inhibent l'action de l'histamine et sont efficaces sur la plupart des symptômes de la rhinite allergique. Les antihistaminiques de première génération entraînaient de la somnolence, les plus récents sont mieux tolérés.

- les corticoïdes locaux ont une action anti-inflammatoire puissante et agissent notamment sur l'obstruction nasale.

- les décongestionnants locaux peuvent être utilisés pour diminuer l'obstruction des bronches nasales, mais ne doivent pas être pris pendant plus de quelques jours.

La désensibilisation (ou hyposensibilisation) consiste à administrer des doses croissantes de l'allergène en cause afin que l'organisme s'y habitue.

La durée globale de la désensibilisation est de 3 à 5 ans. Cette solution n'est envisagée que lorsque la gêne occasionnée est intense et longue (plusieurs semaines). Il est donc inutile d'entreprendre une désensibilisation lorsqu'on est sujet à un rhume des foins quelques jours par an. De plus il faut savoir que le taux de succès de la désensibilisation est de 85%.

Les personnes souffrant de rhume des foins sont de nature plus faibles et sont donc plus exposées aux gripes, rhumes ou sinusites. D'où parfois une difficulté à effectuer un diagnostic adéquat en fonction de symptômes similaires.

Dans les pays industrialisés, près d'une personne sur cinq serait affectée - le double qu'il y a 30 ans - et la prévalence serait en constante augmentation. La fréquence du



rhume des foins varie selon les régions, les saisons et les conditions climatiques.

Les causes

Le rhume des foins est causé par une allergie au pollen, les allergies sont des réactions excessives de notre système immunitaire vis-à-vis de substances qualifiées d'inoffensives.

Notons aussi que 50% à 90 % des sujets souffrant de rhume des foins ont des antécédents d'allergies dans leur famille (prédisposition génétique).

Si les symptômes apparaissent chaque année pendant le printemps et l'été, c'est-à-dire justement où la concentration de pollen dans l'air est très forte, il s'agit sans doute d'une allergie saisonnière, c'est-à-dire du rhume des foins. Si au contraire les symptômes persistent toute l'année, il s'agit d'une allergie pérenne, sûrement due à la présence d'animaux de compagnie à poils (chiens, chats, etc..).

Symptômes du rhume des foins

Les symptômes du rhume des foins sont très visibles, en général tous ces symptômes apparaissent ensemble, c'est-à-dire dans une même période de temps (ce qui n'est pas le cas pour le rhume de saison dans lequel les symptômes ont tendance à apparaître l'un après l'autre) : Le nez est bouché et démange fortement, les écoulements sont clairs, liquides et souvent abondants. Les yeux deviennent irrités et rouges, se gonflent et s'emplissent de larmes : on parle de conjonctivite. Les éternuements deviennent très fréquents et souvent en salve. La gorge est irritée et peut donc être douloureuse. À ces symptômes peuvent s'ajouter une sensation de fatigue et des maux de tête, qui donne l'air au patient d'être plus malade.

Dans les cas les plus graves, il peut survenir des difficultés respiratoires, voire même des crises d'asthme (consulter immédiatement un médecin). Relevons que les symptômes sont proportionnels à la concentration pollinique, c'est-à-dire que les jours de grand soleil et de vent, ainsi qu'en période de floraison, les symptômes seront plus forts. Au contraire lors de

jours de pluie les symptômes seront fortement diminués. Le rhume des foins et la sensibilisation aux allergies polliniques augmentent au cours de l'âge scolaire et atteignent un pic pendant l'adolescence.

Différence entre le rhume des foins et le rhume de saison

Voici des différences importantes entre le rhume (de saison) et le rhume des foins.

Apparition des symptômes

Le rhume de saison et le rhume des foins se caractérisent dans les deux cas par des symptômes tels que congestion nasale, nez qui coule, yeux rouges, fatigue et maux de tête.

Cependant le rhume de saison produit des symptômes qui apparaissent l'un après l'autre, c'est-à-dire en premier fatigue, puis nez qui coule.

Dans le rhume des foins les symptômes apparaissent ensemble.

Durée des symptômes

La durée d'un rhume de saison est en général de 7 à 10 jours. Le rhume des foins peut durer le temps de l'exposition à l'allergène, c'est-à-dire d'une durée indéterminée.

Écoulement de mucus

Les rhumes de saison peuvent causer des écoulements de couleur jaune, notamment quelques jours après le début du rhume, signe d'une infection. Le rhume des foins provoque en général des écoulements clairs et très liquides.

Éternuements peu fréquents

L'éternuement est un symptôme typique d'un rhume des foins, spécialement lorsque cela se produit deux ou trois fois de suite.

Période de l'année

Les rhumes de saison sont plus fréquents pendant les mois d'hiver (novembre à mars). Les rhumes des foins sont plus fréquents au printemps lors de la pollinisation.

Présence de fièvre

Les rhumes de saison peuvent être accompagnés de fièvre. Le rhume des foins n'est en général pas accompagné de fièvre.



Ragoût de pommes de terre au gingembre



Ingrédients :

500 g de viande d'agneau
4 c. à soupe d'huile
2 oignons émincés
1 gousse d'ail écrasée
1 pincée de gingembre
2 piments verts forts finement hachés
1 c. à café de curcuma
1 livre de pommes de terre bouillies et coupées en dés
Sel, le jus de citron

Préparation :

Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile à feu modéré. Ajouter les oignons et l'ail, faire revenir 7 min. en remuant de temps à autre. Ajouter le gingembre et les piments et faire revenir 2 min. Ajouter le curcuma et faire revenir 1 min. Ajouter la viande, les pommes de terre et le sel. Remuer pour bien mélanger. Verser le jus de citron ainsi qu'une ou deux cuillères d'eau, si le mélange est trop sec. Laisser cuire jusqu'à ce que le mélange soit complètement sec.

Fondant chocolat-banane



Ingrédients :

300 g de chocolat noir
50 cl de crème fraîche
4 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
2 c. à soupe de sucre en poudre
110 g de beurre
2 bananes

2 autres bananes pour la petite purée d'accompagnement

Préparation :

Poêler 2 bananes pelées et coupées en 2, dans la longueur, avec 40 g de beurre, 5 min de chaque côté. Les Saupoudrer de sucre pendant la cuisson, puis les laisser refroidir.

Faire fondre le chocolat avec et l'eau de fleur d'oranger et 70 g de beurre, au bain-marie, puis laisser tiédir. Incorporer la crème montée en une Chantilly très ferme

Verser 1/3 du chocolat dans un moule à cake chemisé de film alimentaire, poser 2 demi-bananes dessus, ajouter la moitié du chocolat restant, mettre dessus le reste de bananes, puis le reste de chocolat. Laisser reposer au réfrigérateur pendant au moins 4 heures.

Au moment de déguster, démouler le fondant au chocolat, le couper en tranches et servir avec les 2 bananes écrasées.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

La marche au grand air

Excellente pour la circulation veineuse, le transit, le moral, la marche aide également à maigrir.

Au bout de quarante minutes, les graisses commencent à fondre, et à partir de trois ou quatre heures, le muscle puise dans ses réserves.

Une activité de longévité :

De nombreuses études ont montré que parcourir 3 à 5 km par semaine permet de vivre plus longtemps et en meilleure forme.

Avec quarante-cinq minutes de marche par jour, les risques d'accident coronarien diminuent de 30 à 50 %.

De petites distances :

Il est important de commencer par de petites distances.

L'essentiel est de pratiquer régulièrement (plusieurs heures par semaine en une ou plusieurs séances). Très rapidement, on constate alors d'importants progrès : on marche plus facilement, on s'essouffle moins, on récupère plus vite.

Bon pour le moral :

Les bienfaits de la marche sur l'organisme sont nombreux :

- le cœur : la tension artérielle se stabilise et la circulation sanguine est améliorée dans les artères coronaires ;
- le sang : la marche à pied fait baisser le cholestérol total et les triglycérides et augmente le HDL (le « bon » cholestérol) ; elle aide aussi à réguler le diabète ;
- la graisse : la marche aide à lutter contre la surcharge pondérale et raffermir le corps ;

- les genoux et le bassin : la marche renforce les articulations et accroît la souplesse musculotendineuse ;
- les jambes : marcher stimule la circulation artérielle et veineuse et développe les muscles ;
- les poumons : parce que le sang circule mieux, les poumons s'oxygènent mieux ; la marche améliore le souffle.

La marche est aussi un bon moyen d'améliorer son moral car elle offre l'occasion d'entretenir des liens amicaux. Une bonne balade entre amis, en plus du bénéfice physique, c'est aussi l'occasion de parler, de s'intéresser aux autres, d'approfondir des relations et de découvrir de nouvelles amitiés. Et ça, c'est loin d'être négligeable...



A retenir :

La marche est praticable à tout âge, sans entraînement particulier. Un minimum de quarante minutes de marche est nécessaire pour en retirer un réel bénéfice. Il faut commencer par de petites distances et les augmenter peu à peu.

L'ALOE VERA

Une merveille de la nature

breuses applications en cas de cloques, de plaies, coups de soleil, hémorroïdes, pour soigner la peau, les brûlures d'estomac, etc.

Description :

L'aloë vera est une plante grasse, ayant l'apparence d'un cactus, elle se caractérise par de longues feuilles vertes et fermes, en forme de sabres, avec une extrémité pointue, et de chaque côté. Au moment de la floraison au printemps ou en automne, une grappe de fleurs jaunes brillantes s'épanouit au sommet d'une tige qui s'érige au milieu de la plante.

Où la planter

L'aloë vera a besoin d'un emplacement ensoleillé et d'une température normale. Une bonne terre aérée est indispensable. Ne l'arroser pas

trop, surtout pas en hiver. Au printemps et en été, ajoutez un peu d'engrais. Attention : en été, ne la placez pas sous un soleil brûlant à l'extérieur et ne l'exposez pas au gel en hiver.

Comment utiliser la plante fraîche ?

Coupez une feuille (de préférence une feuille flétrie) à l'aide d'un couteau bien coupant et pressez le gel. Appliquez et étendez sur la partie à soigner. Après utilisation, vous pouvez conserver le reste de la feuille encore une à deux semaines si vous l'enveloppez dans une feuille d'alu et la placez dans le réfrigérateur.

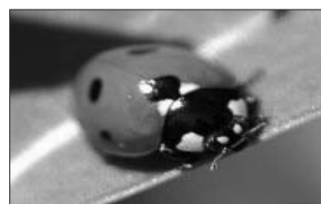


L'aloë vera est connue depuis des siècles grâce à ses remarquables vertus médicinales et cosmétiques. L'auteur du livre

"Dioscorides" sur les plantes aromatiques du premier siècle avant J.C. donnait une description détaillée des nom-

A S T U C E S

Solution naturelle contre les pucerons :



Faites tremper, pendant 24 heures, dans un seau d'eau (de pluie de préférence) un paquet de tabac ; filtrez et aspergez toutes vos plantes qui se font bouffer par les pucerons... Effet garanti.

Les épluchures d'ail pour les rosiers :



Gardez les épluchures de l'ail et mettez-les au pied de vos rosiers ; vous verrez, les pucerons vont disparaître. Cela fonctionne aussi avec des gousses d'oignon ou de ciboulette.

Les plantes qui aiment l'humidité :



Placez quelques petites éponges dans le fond du pot avant d'y mettre la terre ; ça permet de maintenir l'humidité plus longtemps entre les arrosages. Des sachets de thé font aussi l'affaire.

Eviter les mauvaises herbes :



Paillez vos plants de légumes, vous éviterez ainsi la venue des herbes. Renouvelez cette astuce très souvent.

VOX
ALGERIE

22 RUE DOCTEUR MATTHEWEN 16209 EL MOURADIA
TEL : 00 213 21 93 69 61
FAX : 00 213 21 93 69 22
E-MAIL : MEDINAKOURI@YAHOO.FR
M.BOULANCHICHE@VOXALGERIE-DZ.COM
SITE : WWW.VOXALGERIE-DZ.COM

A LA CONVERGENCE
DE VOS BESOINS

VOX CALL
Centre d'appels

"Notre expérience et notre savoir faire nous permettent aujourd'hui d'accompagner nos clients dans le développement de leurs activités commerciales dans le domaine de la gestion de la relation client"

→ **Acquisition :**

Télévente
Prise de rendez vous
Création de trafic (pdv, site, salon, etc...)
Prise de commandes

→ **Assistance :**

Hotline, service consommateur
Help desk
Service après-vente

→ **Fidélisation :**

Développer la montée en gamme et les ventes croisées
Optimiser la gestion des abonnements
Traiter les demandes d'informations et les réclamations de vos clients



SOS... SOS... SOS...
Le petit-fils d'El Anka
cherche de l'aide



Après un malheureux accident de voiture, notre frère Rafik El Anka, fils de Mustapha el Anka et seul petit-fils d'El hadj M'hamed

El Anka, a perdu l'usage de ses membres. Soutenons-le du mieux que nous le pouvons, et cela ne serait-ce que par un petit message pour lui redonner le sourire, et surtout prions tous pour qu'Allah lui donne de par Sa Grâce et Sa Bonté, la guérison Inchallah.

Alors qu'il aspirait à la joie de vivre dans les plateaux de cinéma, poursuivant le chemin de son défunt père en tant que machiniste, aujourd'hui, son plus grand souhait et de revoir sa famille, d'en fonder une et de retrouver le goût à la vie. Espérons qu'une âme charitable puisse l'aider à avoir une prise en charge à l'étranger pour retrouver l'usage de ses membres.

Pour toute aide veuillez contacter Rafik El Anka à ce numero : 0772925028

CRI DE DETRESSE
DE LA MERE DU
JEUNE MAHMOUD

Mon fils, handicapé à 100%, ashmatique et atteint d'une maladie hormonale rare, a besoin de médicaments coûteux prescrits par son médecin et je ne dispose d'aucune ressource financière.

Je ne travaille pas et je suis dans l'incapacité de lui acheter ces médicaments, à savoir l'hormone de croissance Norditropine 5 mg/1.5 ml.

AIDEZ LE JEUNE SOUCI
MOHAMED-RAMZI



Il a 10 ans, mais il ne les fait pas. Le petit **Souci Mohamed-Ramzi**, qui est né le 29 mars 1999, est atteint de plusieurs maladies, et pas des moindres,

et ce depuis son plus jeune âge. Il est épileptique, cardiaque, souffre de difficultés respiratoire, scoliose et accuse un retard dans le langage.

Ses parents demandent à toute âme charitable pouvant soulager leur fils de quelque façon que ce soit de leur venir en aide. Ils demandent ainsi une aide financière ou une prise en charge, mais disent privilégier la deuxième option pour remédier, un tant soit peu, aux nombreuses maladies qui rongent le corps du petit Mohamed-Ramzi. Toute aide sera la bienvenue. Merci de contacter son père au (06 62) 37.86.72 Dieu vous le rendra.

Touak Bochra, née le 26/10/2007, présente un syndrome de régression caudale avec agénésie totale de la pièce sacrée, atrophie des fessiers, arthrogrypose, luxation de la hanche droite, pied bot, varus équin associé à une constipation et incontinence urinaire, demande à toute âme charitable d'aider ses parents pour les frais des interventions chirurgicales. Dieu vous le rendra. **Contactez Touak Ali**

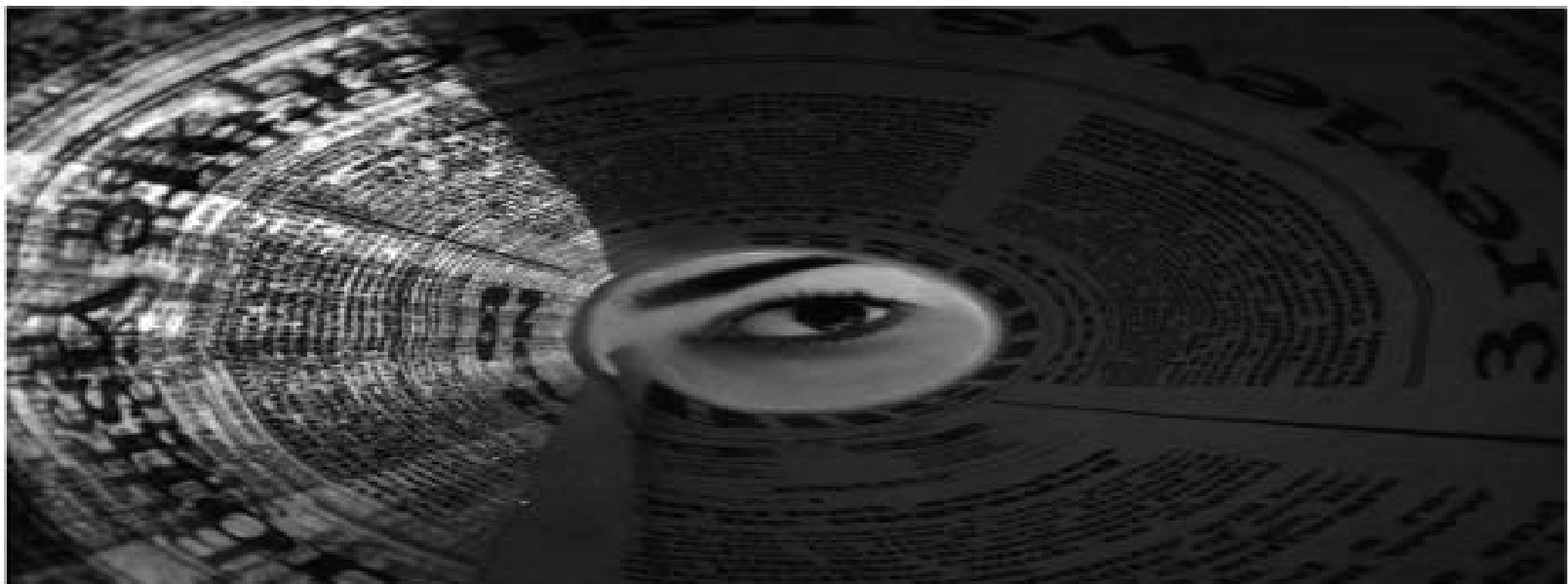
Tél. : 0552 28 76 09

Appel urgent aux cœurs miséricordieux. Malade à Batna, dans un état critique, a besoin d'une transplantation hématique à partir d'un greffon appartenant au groupe sanguin "A-".

Ces numéros de téléphone sont mis à la disposition de toute personne voulant lui apporter son aide :

0661 87.82.78 ,
0665 10.90.26,
0776 34.33.64

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.71.14 publicite@lemidi-dz.com

Mots Croisés N°504

Mots Fléchés N°504

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

Horizontalement :

- Période de la naissance à la puberté. Exprime l'indifférence
- Pronom personnel. Trompe avec complaisance
- Unité de mesure de température. Colères
- Cordonnets tressés. Dans la rose des vents
- Gémissements
- Qui forme un tout

- Onanisme
- Personne stupide. Strontium. Année lumière
- Publie. Caractère de ce qui est aigu
- Grand couturier français. Unis par intérêt. En les
- Introduit de nouveau. Fruit comestible
- Voyelles doubles. Absence de fioritures. Infinitif.

Verticalement :

- Ouvrage spécifique du damain du savoir
- Héros du déluge. Prénom féminin
- Accident mortel dû à la foudre
- Très lent. Carbonate de sodium hydraté naturel
- Caractère de ce qui est inné. Eu égard à
- Motif, raison. Prénom

- Garçon d'écurie
- Solution de chlorure de sodium. Bradype
- Adjectif possessif. Atteint par la sénescence
- Bismuth. Conjonction. Fûtée
- Tube de verre gradué
- Risquée. Singe d'Amérique du Sud
- Parties charnues du corps humain. Faire tort.

SUDOKU N°504

	3	4	6		1			5
6			3					9
				8				
	6					9	3	
7	2			9				8
		1	7			4		
				4				2
	4	5			9			6
			2	6	3			7

petit bienfait bœuf musical	école supé- rieure	incom- préhension coordina- tion	verbes copulatives comme l'ontique	livre pour rire autres	assure	synco- pate
					sur d'ins- un lune rapports de poids	
liquor- risme						
influer		brasse manipu- lèrent			periode obscure premier pour lui	
doctes manu- man brosse				nommer		
		à brasse		dieu poquin		animal qui agit triole d' Espèce
finale					OHNE d'états épouse d'Orléans	
amuse- ment		amuse- ment improvisé	madres de panier magnifique			bien attirés
choc- coulis presque sèche				à une main à la fois d'être de notre		ohanson- netie
			jamais curieux	entra- local rapport		
utilisées en mobilier	quartiers brutaux fiat de l'histoire				manie peut passer	
					s'émou- ler tran- quille	
petit film musical	signe facile fiat de roi		hérou leur			stupide- ment c'est le béryllium naquette
		dieu nordique roule- ment		bobines mobilier dépense		
bi- lucide				cholet bi amplifié		résul- tats d'histoire
pièce à homard			vases spéciaux d'argent d'argent			
musical	carte maltracé installé		peu fréquent passent autres		troubé série- plein	
conduira listes de pres- criptions				l'imagie saint de Florence		
				Revue Italien		venu au monde
élément			morts			

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°503

MALABAR*HLM*
AGORAPHOBIE*
NAISSAIT*NSE
UR**ANNONCES
TIR*LA*SION*
ECOT*GIC*ICI
R*T*DEBOIRES
GUEPE*APO*PS
ETNA*AGE*CHU
*IGUACU*ARA*
ILL*PNEUS*LE
FEERIE*NOTER

MOTS FLECHÉS N°503

S • F • U • A • D • V • E
R • A • J • E • U • N • I • S • S • E • M • E • N • T • E • R
E • M • U • L • E • S • R • I • R • A • E • R • N
O • T • E • R • I • E • S • O • E • D • E • M • E • N • S
A • N • E • R • I • E • S • E • T • I • R • A • I • S
E • E • S • P • I • O • N • S • I • R • I • S
F • L • A • N • E • R • E • N • T • I • R • O • N • E
L • I • T • I • R • I • R • O • N • E
C • O • R • S • I • O • S • S • I • F • I • E • V • I
S • E • N • S • E • V • I • E • E • P • I
S • E • D • U • I • S • I • R • E • N • T • O • C • R • I
A • I • R • I • N • E • A • B • R • I • C • I
C • O • L • T • I • N • E • A • S • T • U • C • E
P • E • S • U • A • V • I • T • E • R • A • S
M • U • S • A • L • I • T • E • R • A • I • S
L • C • A • N • E • S • N • A • R • R • E
D • E • C • L • I • C • E • S • T • D • O • M • E
N • U • A • G • E • S • M • O • I • S • I • E
A • T • T • I • R • E • S • R • D • S • N
S • I • R • E • C • O • R • S • E • L • E

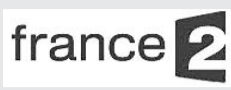
SUDOKU N°503

6	7	5	9	2	3	4	8	1
4	3	2	7	8	1	9	5	6
1	8	9	6	5	4	2	7	3
3	5	4	8	9	7	1	6	2
8	9	7	2	1	6	3	4	5
2	1	6	3	4	5	8	9	7
9	6	8	5	3	2	7	1	4
7	2	1	4	6	9	5	3	8
5	4	3	1	7	8	6	2	9

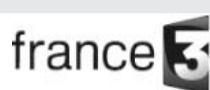
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Tabaluga
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire : Le choix
11:00 Météo
11:05 Carré ViiiP
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Ensemble contre le sida
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Ensemble face au danger
16:35 Brothers & Sisters
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Carré ViiiP
19:05 La roue de la fortune
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:40 Météo des neiges
20:45 Section de recherches
21:35 Section de recherches
22:35 Section de recherches
23:35 Pascal, le grand frère
01:40 Carré ViiiP
02:30 Reportages
03:40 Sept à huit
04:35 Musique
05:05 Histoires naturelles
05:30 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:50 Consomag : Textile
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 A vous de juger
23:05 Ma maison de A à Z
23:10 Infrarouge
23:11 Presse et pouvoir
00:30 Infrarouge
00:31 Les prêcheurs
01:20 Dans quelle éta-gère
01:25 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:50 Avocats & associés
10:55 Midi en France
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick : Tandem
14:55 Questions au gouvernement
16:00 Sénat info
16:20 Avenue de l'Europe
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Sans plus attendre
22:10 Une histoire épique
22:15 Soir 3
22:45 Ce soir (ou jamais !)



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Leçons sur le mariage
10:35 Leçons sur le mariage
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 À quoi pensent les
15:45 Meurtres en haute société
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Lie to Me : Memento
21:35 Lie to Me : Abel et Caïn
22:25 Lie to Me
23:15 Lie to Me
00:00 Lie to Me : Amnésie
00:50 Dollhouse
01:40 Dollhouse
02:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les derniers de leur espèce
20:40 Everyone Else
22:35 Sur les traces d'Easy
23:30 Tracks
00:25 Pontypool
01:40 Suite noire
01:45 Suite noire
04:05 Architectures

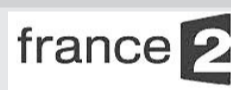


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Master Sport
10h30 : Min Ghir Lihe
11h30 : Documentaire
12h05 : Firqat el hawasse
12h35 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Djourouh El Hayat
17h30 : El-Hal El-Moulaime
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aourak khadhara
19h00 : Chabab El-Tahadi
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue.
21h45 : Bordj El-Abtal
22h45 : Assra Moukhabaa
23h30 : Concert de Chant
00h00 : Journal télévisé

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Docteur Globule
06:20 Tabaluga
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Carré ViiiP
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 La peur d'un rêve
16:35 Brothers & Sisters
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Carré ViiiP
19:05 La roue de la fortune
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:42 Trafic info
20:45 Familles d'explorateurs
22:50 Carré ViiiP
00:25 After ViiiP
01:05 Confessions intimes
03:00 Trafic info



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:53 Consomag : Justice
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:05 Paris sportifs
17:10 Point route
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:55 Point route
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Les petits meurtres
22:05 Avocats & associés
23:00 Euromillions
23:05 Ma maison de A à



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Avocats & associés
10:55 Midi en France
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 Inspecteur Frost
16:38 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique
00:10 Tout le sport



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Leçons sur le mariage
10:35 Leçons sur le mariage
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:35 Météo
13:40 La gardienne du refuge
15:45 Un amour inattendu
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag : Spéciale
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35 Bones : Chocolat show
22:25 Bones
23:15 Bones : L'épouvantail
00:00 Earl : Le signe divin
00:30 Earl : Qui est Harry
00:55 Earl : Sauvons la planète
01:20 Earl : Faîtes vos jeux



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les derniers de leur espèce
20:40 Le train de 8h28
22:10 Les ailes du Soleil
23:05 A Very British Gangster
00:45 Court-circuit
00:46 Au bord de l'abîme
01:00 Septième jour
01:20 Flummi
01:35 Homo Faber
03:35 Pop Queens 80
04:35 Point de rupture



09h30 : chafika baada lekae
10h10 : dounia e'touyou (11)
10h35 : alf soual (46)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : journal en français +météo
12h30 : nissa'e assr e'nouboua
13h30 : prière du vendredi
14h00 : qeyame islamia (30)
14h20 : hadjadj chafik
14h45 : mawid maa el qadar
16h35 : lara (23)
17h00 : abtal el djidja (16)
17h25 : el daradj el mouqana'e
18h00 : journal en amazigh
18h20 : chafika baada lekae
19h00 : journal en français +météo
19h30 : visite "batna"
20h00 : journal en arabe
20h45 : danger route
21h10 : football
22h40 : dzair show



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CYBERATTAQUES

LA NASA HAUTEMENT VULNÉRABLE

La Nasa possède un système informatique "hautement vulnérable". Ce constat a été établi dans un rapport interne faisant état des cyberattaques dont a été victime l'Agence spatiale américaine.

Le rapport écrit par l'inspecteur général de la Nasa, Paul Martin, est formel quant aux risques du système informatique de l'agence spatiale : "Nous avons constaté que les serveurs informatiques de l'ensemble des missions de l'Agence présentaient des vulnérabilités (...) qui peuvent être exploitées à partir d'Internet". Parmi les failles, le rapport dénombre six serveurs liés aux contrôles de vaisseaux spatiaux. Dans le pire des scénarios, les données contenues dans ces systèmes pourraient être victimes de cyberattaques de pirates qui prendraient alors le contrôle des appareils et les rendraient inutilisables. Le rapport souligne que le piratage du réseau de contrôle des missions pourrait également conduire les hackers à utiliser les ordinateurs compromis pour exploiter d'autres faiblesses identifiées. Le rapport fait également état de la vulnérabilité d'un réseau de serveurs utilisés par les membres de la Nasa. On y trouve notamment des



codes de cryptage ainsi que des informations sur ses utilisateurs. Une faiblesse inacceptable sur la protection de ces données qui "donnent aux pirates potentiels d'autres voies d'accès non-autorisés des réseaux informatiques de la Nasa", comme le souligne l'inspecteur dans le rapport. En un an, plus de 3.000 accès non-autorisés ont été enregistrés. L'Agence spatiale américaine est mise en garde. Tant que ces faiblesses informatiques n'auront pas été corrigées, celle-ci sera confrontée à de nombreuses intrusions. Cette année, la vulnérabilité du système informatique a permis plus de 3.000 accès

non-autorisés avec des adresses IP en Chine, aux Pays Bas, en Arabie saoudite et en Estonie. Selon le rapport ces cyberattaques ont mené, en janvier 2009, au vol de 22 gigabits de données dans un serveur du Jet Propulsion Laboratory.

En février 2011, Jeremy Parker, un jeune hacker originaire du Texas, avait également réussi à introduire les serveurs informatiques de l'Agence spatiale démontrant ainsi la fragilité des dispositifs de sécurité. L'ensemble de ces cyberattaques avait conduit la Nasa à confier l'audit de ses réseaux informatiques à l'inspection générale.

ENERGIES PROPRES

LES INVESTISSEMENTS DE 2010 ONT AUGMENTÉ DE 30%

Les investissements dans les énergies propres ont augmenté de 30% en 2010. Ce constat encourageant est tiré d'un rapport établi par l'ONG américaine Pew Charitable Trust et publié aujourd'hui. Avec 243 milliards de dollars à l'échelle mondiale, les investissements dans les énergies propres ont augmenté de 30% en 2010. La Chine arrive en tête des investisseurs avec 54,4 milliards de dollars, suivie de l'Allemagne (41,2 milliards), des Etats-Unis (34 mil-

liards), de l'Italie (13,9 milliards) et du Brésil (7,6 milliards), rapporte l'Expansion. La France arrive quant à elle en 8^e position avec 4 milliards de dollars. Pour la Chine, son statut de "superpuissance mondiale de l'énergie propre" lui a permis de fournir au monde près de la moitié des modules de panneaux solaires et des turbines éoliennes. Le pays concentre également 47% des investissements mondiaux dans l'énergie éolienne grâce à son ambition de dominer le secteur.

L'Allemagne quant à elle représente le pays ayant fourni le plus d'efforts dans le développement des énergies propres. Son investissement a été estimé à 1,4% de son produit intérieur brut (PIB), et concerne majoritairement des petits projets de panneaux solaires sur toitures. En 2010, la capacité de production des énergies propres s'élève à un total de 388 gigawatts (GW) ce qui équivaut à environ 400 réacteurs nucléaires. Les éoliennes constituent la plus grande part avec 193 GW.

Le rover Curiosity bientôt prêt à rallier Mars

La Nasa termine la préparation de son rover Curiosity et effectue les derniers réglages avant son départ pour Mars, d'ici la fin de l'année. La mission du rover Curiosity a coûté 2,5 milliards de dollars. Initialement prévu pour 2009, plusieurs problèmes techniques avaient obligé la Nasa à repousser de deux ans l'expédition martienne. Ce rover, alimenté par une pile nucléaire, aura pour objectif de déterminer si la planète rouge a un jour abrité la vie. Pour accomplir sa mission, Curiosity est doté des instruments les plus sophistiqués qui soient. Pourtant, le rover n'est finalement pas équipé de la caméra HD en trois dimensions mise au point en partenariat avec le réalisateur James Cameron. La Nasa a justifié ce choix en indiquant que le temps manquait pour pouvoir correctement tester la lentille de l'appareil. Toutefois, Curiosity reste le rover le plus complet et le plus complexe jamais mis au point.

Le premier vaisseau de tourisme spatial bientôt prêt

Aux Etats-Unis, des ingénieurs travaillent sur le premier vaisseau de tourisme spatial de la compagnie Virgin Galactic. Un journaliste anglais a eu la chance de le visiter. C'est une exclusivité. Pour la première fois, un journaliste a été autorisé à découvrir l'intérieur du vaisseau qui emmènera d'ici peu des touristes dans l'espace. Une visite filmée et commentée pour la BBC par leur reporter Richard Scott. C'est dans le désert de Mojave, à des centaines de kilomètres de Los Angeles, que travaillent les ingénieurs de Virgin Galactic. Depuis plusieurs années, cette compagnie américaine développe un programme de tourisme spatial, qui semble aujourd'hui plus que jamais en passe de se réaliser. Profitant de sa visite, le journaliste Richard Scott a fait part de ses impressions sur le vaisseau et a révélé les premiers détails du futur voyage touristique. Si de l'extérieur l'engin paraît quasiment achevé, à l'intérieur il reste encore du travail. Ainsi, aucun siège n'a encore été installé et les murs restent nus, garnis de fils électriques. Pourtant, l'ensemble donne déjà un bel aperçu. Mesurant à peine 2,5 mètres de diamètre, la cabine paraît un peu étriquée pour les six passagers prévus mais ces dimensions ne devraient pas les empêcher de flotter en apesanteur en toute liberté. De plus, le long de l'engin sont installés des hublots qui leur permettront de suivre leur voyage et d'observer le bleu du ciel terrestre avant d'être plongés dans le noir de l'espace. Mais si Virgin Galactic espère débiter les voyages dans quelques années, il reste également de nombreux tests à faire. "Le plus gros challenge, parce que nous sommes dans un programme de vol d'essai, n'est pas le vol même du véhicule. C'est d'anticiper ce qui pourrait aller mal puisqu'il s'agit d'un engin unique en son genre donc nous sommes très concentrés sur les essais à portée de main", a confié au journaliste Pete Siebold, l'un des pilotes chargés des contrôles. Au cours de sa visite, Richard Scott s'est également renseigné sur les capacités du futur vaisseau, révélant ainsi que celui-ci ne pourra pas décoller seul. En effet, l'engin sera relâché à 15.000 mètres de hauteur, où son moteur fusée pourra se déclencher et accélérer à près de 4.000 kilomètres par heure en moins d'une minute.

Des billets déjà réservés

Pour l'instant, le vaisseau n'a encore jamais été dans l'espace mais il est relâché à des altitudes de plus en plus élevées. Par ailleurs, selon Virgin Galactic, le voyage spatial émettrait moins de CO2 par personne qu'un vol traversant l'Atlantique grâce au composite de carbone dont est constitué le véhicule. Ainsi, le projet semble avoir déjà conquis plus de 400 personnes d'après la compagnie qui a tout de même fixé le prix du billet à près de 150.000 euros. "Je crois qu'au cours de la première ou la deuxième année, l'objectif du programme est de transporter peut être des milliers de passagers dans l'espace. Dans les vingt prochaines années, tout le monde connaîtra quelqu'un qui y sera allé", a déclaré Matt Stinemetz, de la compagnie Scaled Composites qui construit les véhicules.

L'encyclopédie

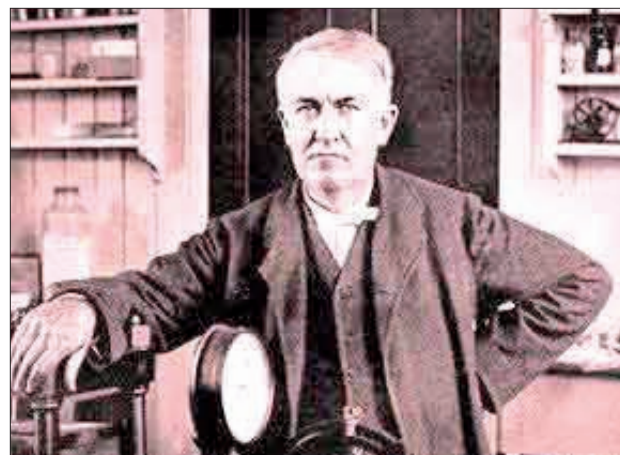
DES INVENTIONS

CENTRALE ÉLECTRIQUE

Invention de **Thomas Edison**

Secteur **Industrie**

Date **1882**



En 1882, la « Edison Electric Light Company » de Thomas Edison fonde la première centrale électrique du monde à base de 6 dynamos « Jumbo » le 4 septembre pour produire du courant continu dans le quartier de Wall Street de Manhattan, d'une capacité de 1.200 lampes pour éclairer 85 maisons, bureaux ou boutiques. Moins d'un an plus tard, d'autres centrales toujours plus puissantes éclairent plus de 430 immeubles new-yorkais avec plus de 10.000 ampoules, suivi bientôt par Londres. En 1884, Edison (fervent partisan du courant continu) se sépare de son employé Nikola Tesla, un des pionniers du courant alternatif, plus dangereux mais capable d'être acheminé sur de plus longue distance que le choix obstiné d'Edison. Les deux hommes ne peuvent s'entendre. Edison use de ses relations afin de discréditer Tesla aux yeux de l'opinion publique. Malgré cela, l'industrie opte rapidement pour le développement du courant alternatif.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h28	Fadjr : 4h48	Fadjr : 5h09
Dohr : 12h32	Dohr : 12h51	Dohr : 13h08
Asr : 16h09	Asr : 16h28	Asr : 16h44
Maghreb : 18h57	Maghreb : 19h15	Maghreb : 19h31
Icha : 20h24	Icha : 20h43	Icha : 20h56

SONATRACH

Les pétroliers de Hassi R'mel obtiennent gain de cause

Les travailleurs de l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, du Sud, ont obtenu, après un mouvement de protestation suivi d'une grève de la faim au niveau des champs pétroliers de Hassi R'mel, gain de cause. Un accord salarial a été, en effet, conclu mardi dernier, lors d'une réunion relative à la révision du régime indemnitaire, entre le conseil d'administration de Sonatrach et le Syndicat national des travailleurs des hydrocarbures. Les deux parties ont convenu et décidé, selon un communiqué (info-presse) rendu public hier, de fixer la date d'effet de l'application de l'indemnité de travail posté (ITP), de nuisance (IN) et l'Indemnité de zone et conditions de vie (ICZV) au 1^{er} juillet 2008 selon les modalités suivantes : l'augmentation de 80 % à compter du 1^{er} janvier 2010 des montants forfaitaires actuellement servis, le taux des indemnités précitées pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009, sera calculé, selon le même communiqué, sur la base des mêmes principes que ceux appliqués pour la période commençant au 1^{er} janvier 2010. Les deux parties ont convenu, outre cela, d'établir un calendrier pour le paiement des rappels y afférents qui s'effectueront comme suit : pour la période de janvier 2010 à mars 2011, l'indemnité sera versée au mois de septembre 2011, et quant à l'indemnité correspondant à la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009, elle sera versée au courant du premier trimestre de l'année 2012. En sus de ces indemnités, la DG de Sonatrach appliquera l'indemnité pour salaire unique qui est fixée à 1.500 DA et ce, avec effet au 1^{er} janvier 2011. Parallèlement, le montant de l'allocation de fin de carrière (AFC) sera calculé sur la base du nouveau salaire de base en vigueur et son calcul sera effectué au prorata des années travaillées conformément aux dispositions contenues dans la convention collective de l'entreprise et la date d'effet de cette mesure est fixée au 1^{er} juillet 2009, ajoute le communiqué.

Il est également décidé l'extension du bénéfice de l'indemnité compensatoire IC/ZCV au personnel qui fait valoir ses droits à la retraite. Le conseil d'administration a décidé, par ailleurs, de verser ces indemnités au courant de ce mois d'avril. Notons que les pétroliers avaient enclenché mercredi dernier une grève de la faim illimitée au niveau de la direction régionale lors de laquelle une vingtaine de grévistes ont été évacués vers le centre médico-social de l'entreprise suite à la détérioration de leur état de santé. Samedi dernier, les grévistes ont mis fin à leur grève de la faim et ont délivré un ultimatum de quatre jours pour obtenir gain de cause.

Tahar Ounas

DISPOSANT TOUJOURS D'UNE PUISSANCE DE FEU IMPORTANTE

Tripoli pose ses conditions pour un cessez-le-feu

Revigoré par des succès sur le terrain des opérations, Kadhafi pose ses conditions pour un cessez-le-feu. Rien ne va plus entre les rebelles et l'Otan. Kadhafi écrit à Obama. Nouvelle reconnaissance du CNT.

PAR SADEK BELHOCINE

La recherche d'un cessez-le-feu s'avère difficile en Libye ou d'intenses combats, autour des villes de Brega et Misrata, opposent les forces loyalistes aux rebelles. Une nouvelle offre au dialogue a été lancée, mardi soir, par les dirigeants libyens aux rebelles à condition qu'ils déposent les armes. Une offre lancée par le vice-ministre des Affaires étrangères, Khaled Kaïm, qui a affirmé que le gouvernement libyen « était prêt au dialogue avec les rebelles s'ils déposent les armes », assurant qu'il y aurait des garanties pour tout processus politique. « Ils (les rebelles) doivent déposer les armes. Ils peuvent par la suite participer dans le processus politique », a déclaré ce responsable au cours d'une conférence de presse. Selon lui, le Conseil national de transition (CNT) formé par la rébellion « ne représente pas la base populaire en Libye ». Il a précisé qu'« il y aurait des garanties pour tout processus politique par le biais d'observateurs de l'Union africaine (UA) et de l'Onu capables, selon lui, de dissiper tout doute ».

Le porte-parole du gouvernement libyen, Moussa Ibrahim avait affirmé, lundi soir, que le régime était prêt à négocier des élections ou un référendum notamment, mais qu'un départ du colonel Kadhafi n'était pas envisageable. Khaled Kaïm a indiqué par ailleurs que le comité de l'UA sur la Libye était attendu en Libye « au cours de la semaine prochaine ». Ce comité formé par l'UA pour trouver une issue à la crise en Libye est composé par les chefs d'Etat, Mohamed Ould Abdelaziz (Mauritanie), Amadou Toumani Touré (Mali), Denis Sassou Nguesso (Congo), Jacob Zuma (Afrique du Sud) et Yoweri Museveni (Ouganda). Une mission du Conseil des



Mouammar Kadhafi.

droits de l'homme de l'Onu doit également effectuer une visite en Libye à partir du 15 avril, a ajouté ce responsable.

Rien ne va plus entre les rebelles et l'Otan

La priorité au cessez-le-feu est, également, le souci majeur de la Turquie. La priorité doit être un cessez-le-feu en Libye et l'organisation de corridors humanitaires, avant de discuter des changements politiques à effectuer à Tripoli, estime à Paris le ministre turc chargé des Affaires européennes, Egemen Bagis. « La Turquie fait des efforts pour parvenir à un cessez-le-feu. Après cela, nous discuterons du processus qui suivra. D'abord, il faut que le sang cesse de couler », a affirmé le responsable à Paris, où il devait s'entretenir avec des responsables français. Des efforts que critique le chef d'état-major de la rébellion libyenne, Abdel Fattah Younes, qui espère que la Turquie va changer de position aussi vite que possible, en accusant l'Otan d'abandonner Misrata (214 km à l'est de Tripoli), exposée depuis des jours aux tirs des forces de Mouammar Kadhafi. Il a dénoncé l'attitude de « l'Otan qui croit nous rendre service en bombardant ici et là alors qu'il laisse les habitants de Misrata mourir tous les jours » lors d'une conférence de presse dans le fief rebelle de Benghazi. Il semble que les rebelles et les responsables de l'Alliance de l'Atlantique Nord ne soient pas sur la même longueur d'onde. « L'Otan a un mandat très clair » des Nations unies « et on va tout faire pour protéger les civils de

Misrata », a répliqué la porte-parole adjointe de l'Otan, Carmen Romero. « Misrata est bien notre priorité numéro 1 », a répondu Mme Romero, « Les faits parlent d'eux-mêmes », a-t-elle répliqué, au sujet des accusations du général Younés. « Nous avons procédé lundi à des bombardements autour de la ville ciblant des équipements de l'armée de Kadhafi », a-t-elle souligné, rappelant les chiffres communiqués mardi par le général van Uhm (851 sorties aériennes depuis le 31 mars dont 334 pour préparer ou effectuer des frappes).

Kadhafi écrit à Obama

Sur le plan politique également, le colonel Kadhafi, a envoyé, hier, un message au président américain. « Le frère leader de la révolution Mouammar Kadhafi a envoyé mercredi un message au président américain Barack Obama suite au retrait des Etats-Unis de la coalition agressive colonialiste croisée contre la Libye », a indiqué l'agence officielle libyenne Jana, sans donner de détails sur le contenu du message. De leur côté, les Etats-Unis disent toujours réfléchir à la possibilité de reconnaître le Conseil national de transition (CNT) qui représente la rébellion comme interlocuteur légitime, une option déjà retenue par la France, le Qatar et l'Italie. Washington a envoyé par ailleurs un émissaire, à Benghazi, fief des insurgés dans l'est de la Libye, où il a débuté mardi des consultations avec le CNT qui est reconnu par le Danemark qui va dépêcher un envoyé spécial auprès de cette instance (CNT) libyen à Benghazi pour renforcer ses contacts avec les rebelles.

S. B.

UN ENTREPÔT CLANDESTIN DE CARBURANT PREND FEU À TÉBESSA

2 morts et 8 blessés

Une femme et sa fille de 22 ans ont trouvé la mort suite à un incendie survenu dans la nuit de mardi à mercredi à Tébessa, dans un garage exploité comme entrepôt clandestin de carburant de contrebande, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Cet incendie a également causé des blessures à 8 autres personnes de la même famille, dont 5, gravement atteintes, ont été évacuées vers la clinique des

grands brûlés Ibn-Sina de Annaba, indique la même source qui précise que parmi les personnes évacuées figure une fillette de 14 mois. L'incendie, qui s'est produit à l'intérieur de cet entrepôt où étaient stockés des jerricans remplis de gas-oil et d'essence, a été provoqué par un court-circuit dans un compteur électrique défectueux, selon les premiers éléments de l'enquête ouverte par les services de la sûreté de wilaya.

ACHAT DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DANS LE CADRE DE L'ANGEM

L'apport personnel supprimé

L'apport personnel exigé à tout postulant au micro-crédit pour l'achat de la matière première a été « supprimé », a appris, hier, l'APS auprès de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM). « L'apport personnel exigé au postulant au micro-crédit, au titre du financement relatif à l'achat de la matière première dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, a été supprimé », a annoncé le chargé de la communication et de la coopération à l'ANGEM, M. Mourad Oubbad dans une déclaration à l'agence. Ce cadre a également annoncé un relèvement à 100 % du taux du prêt non rémunéré (PNR) pour ce même type de financement.

Le financement mixte du micro-crédit (promoteur-ANGEM) pour l'achat de la matière première dans le cadre de la création d'activités stipulait auparavant que le promoteur

doit apporter 10% du coût global de la matière première, les 90 % étant accordés par l'ANGEM sous forme de prêt sans intérêts ou prêt non rémunéré. Le Conseil des ministres du 22 février dernier avait arrêté d'importantes décisions destinées à valoriser davantage les dispositifs d'aide à la création propre d'activités, rappelle-t-on. Il s'agit notamment du relèvement de 30.000 DA à 100.000 DA du montant du crédit sans intérêt, alloué à l'acquisition de matières premières.

Ce dispositif est fortement utilisé par des femmes au foyer réalisant une activité destinée à améliorer le revenu familial. D'autre part, le conseil des ministres avait également décidé le relèvement de 400.000 DA à 1 million DA du montant du crédit destiné à l'acquisition de petits matériels et équipements, ainsi que la matière première de démarrage dans l'activité.

ANCIENS MILITAIRES RADIÉS

Le MDN rassure

Le ministère de la Défense nationale a rassuré, hier, les anciens militaires radiés des rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) pour affections non imputables au service quant au traitement « diligent et équitable » qui sera réservé à leurs dossiers. « Dans le cadre de la prise en charge des doléances exprimées par les anciens militaires radiés des rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) pour affections non imputables au service, le ministère de la Défense nationale informe l'ensemble des personnes concernées de l'institution de commissions qui sont chargées d'examiner et, éventuellement, réexaminer les dossiers déposés, au cas par cas, sur la base des documents d'expertise médicale, en concertation avec les services habilités relevant de la région militaire territorialement compétente », indique le ministère dans un communiqué.

« A ce titre, le ministère de la Défense nationale invite les intéressés qui n'ont pas encore déposé leurs dossiers à se rapprocher des Bureaux régionaux des pensions militaires munis des pièces attestant de leur état en leur possession », précise la même source. « Tout en assurant les concernés du traitement diligent et équitable qui sera réservé à tous les dossiers, le ministère de la Défense nationale maintient le contact permanent avec les représentants des requérants, à l'effet de les tenir régulièrement informés de l'évolution du processus de prise en charge de leurs requêtes », conclut le ministère.

APS